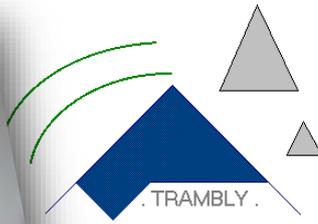


Trambly

BULLETIN
MUNICIPAL



16 Novembre 1899



N°31 - 2019

Renseignements utiles

SERVICES

Mairie	03 85 50 46 98
Agence Postale	03 85 30 52 88
École - Cantine Scolaire	03 85 50 43 28
SIVOS des Grosne	03 85 50 41 67
Halte garderie périscolaire «La Cigale»	03 85 50 47 36
Bibliothèque Municipale	03 85 50 43 28
Salle communale du «Mille Club»	03 85 50 41 28
Maison des Associations	03 85 50 46 98
Déchetterie Communautaire	03 85 50 45 08
Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier	03 85 50 26 45
Syndicat intercommunal des Eaux de la Haute Grosne	03 85 50 41 67
Office du tourisme	03 85 59 72 24
Maison paroissiale	09 80 38 53 74

SANTE - URGENCE

Pompiers : 18	S.A.M.U. : 15	Gendarmerie : 17
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11	
Pharmacie de garde	3915	
E.D.F. (dépannage)	0 811 010 212	
SUEZ (Service des Eaux)	0 810 826 826	
S.A.U.R. (Service des Eaux) Habitants des Entrées et de la Toule	03 85 88 76 76	
A.D.M.R. Tramayes-Matour	03 85 50 58 75	
Service de Soins à domicile Hôpital Corsin Tramayes	03 85 50 38 00	

Appel gratuit et anonyme

Sida info service	0 800 840 800	Drogue info service	0 800 231 313
Allo enfance maltraitée	119	Enfance et partage	0 800 051 334
Fil santé jeunes	3234		

Le Mot du Maire

31ème et dernier éditorial de votre Maire

Tramblyronnes, Tramblyrons,

C'est avec une certaine émotion que je vous écris ces quelques lignes parce que vous le savez je ne briguerai pas un 6ème mandat aux élections municipales de mars prochain.

J'ai eu un immense plaisir de servir dans notre beau village de Trambly pendant 31 ans et même 51 ans si je compte les 20 ans de 1969 à 1989 comme secrétaire de mairie.

Je suis heureux d'avoir mis en œuvre des belles réalisations avec la plus importante pour moi la création de la zone d'activités de « Pari-Gagné » qui génère maintenant près de 400 emplois ; zone que j'ai créée voilà 30 ans dès mon arrivée à la tête de la Municipalité :

trois décennies de dévouement entier au service du Village de Trambly qui m'a vu grandir et que j'ai contribué à s'épanouir,

31 ans : 7 jours/7 pour assurer l'avenir de Trambly et le bien-être de ses habitants.

Cette mandature se termine aussi par un bel équipement : la création d'une **Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.)** ainsi que deux appartements locatifs.

Dans les pages de ce bulletin, vous trouverez en détail tous les investissements réalisés ces derniers mois, les activités intenses de la vie associative tramblyronne, l'état-civil et bien d'autres informations utiles.

2019 a été marqué dans notre village par des joies, des peines et j'ai une pensée particulière pour les tramblyrons dont l'état de santé est défaillant.

Bravo et merci aux responsables et aux bénévoles des nombreuses associations du village qui contribuent pratiquement quotidiennement à l'animation de la Commune par des activités multiples et variées.

A vous tous, bonnes fêtes de Noël - Bonne année 2020.

Au plaisir de se rencontrer, je vous convie tous autour de la galette des rois aux vœux de la Municipalité le **dimanche 05 janvier prochain à 10 h.45**, salle du « Mille Club »

Bienvenue aux nombreux nouveaux habitants.

Bien cordialement,

Jean-Paul AUBAGUE.



Sommaire

Renseignements	p 0
Le Mot du Maire	p 1
Sommaire	p 2
État Civil	p 3
Budgets	p 4 et 5
Services de la Mairie et déchetterie	p 6
Agence Postale	p 7
Aménagement du village la MAM et les apparts	p 8, 9 et 10
Les chalets du Moulin de la Vallée	p 11
C.I.A.S.	p 12
Vie scolaire	p 13
SEJ	p 14 et 15
SIVOS des Grosne	p 16
Voirie	p 17
Aménagement divers (mur Montravent)	p 18
A Cloche Pierres et Autour de l'église	p 19
Jeu des photos insolites	p 20 et 21
Photos du jeu	p 22 et 23
Adressage	p 24 et 25
Office du Tourisme	p 26
Mobilité	p 27
Foyer Rural	p 28 et 29
Les amis des fleurs	p 30
Bibliothèque	p 31
Les chasseurs	p 32
Club des Aînés Les Roses de Noël	p 33
Comité des Fêtes	p 34 et 35
Amitiés Trambly-Vritz	p 36
Legs	P 37
Les conscrits	p 38 et 39
Décès hommages	p 40 à 41
Rétrospective 2014—2019	p 42 et 43
30 ans de la zone d'activité	p 44 et 45
Mots croisés	P 46 et 47
Flash Infos	P 48
Calendrier des manifestations	p 49

Etat Civil

Naissances



04 février : Lana, Nkauj-See YANG Bâtiment OPAC 6, rue de la Mairie



12 février : Liana FERREIRA
chemin de la Croix Rouge



01 septembre : Apolline,
Romane LEBLANC
« Aux Entrées »

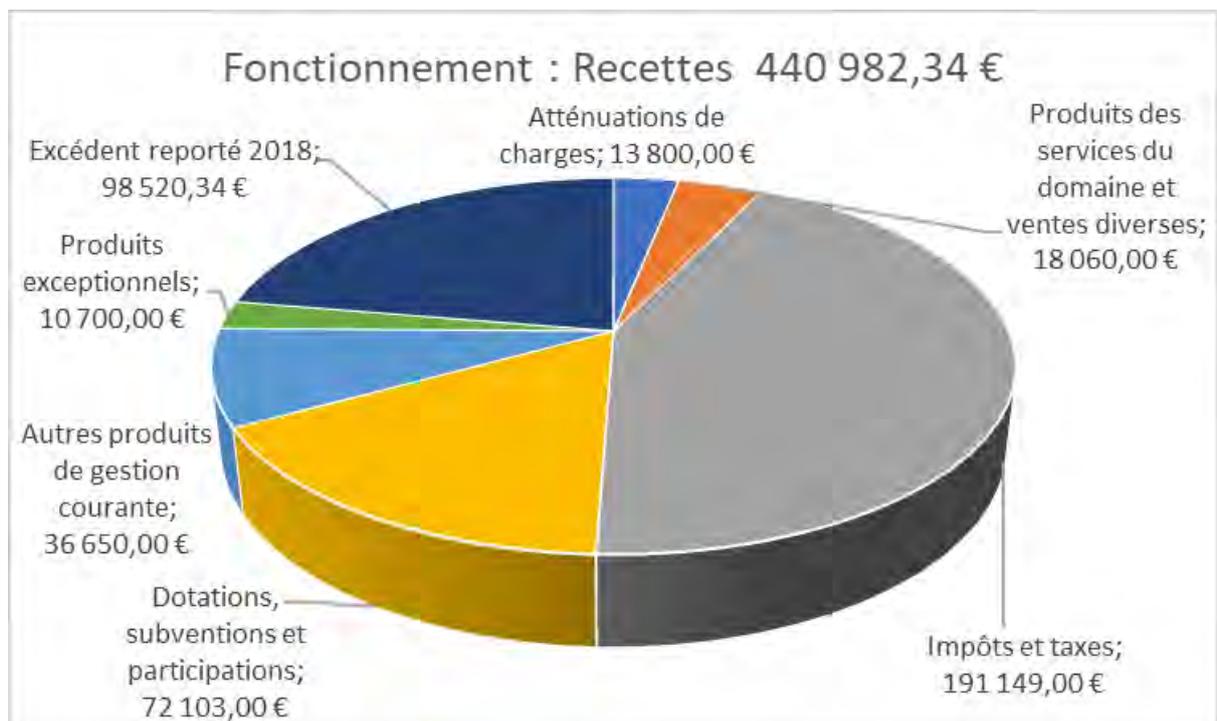
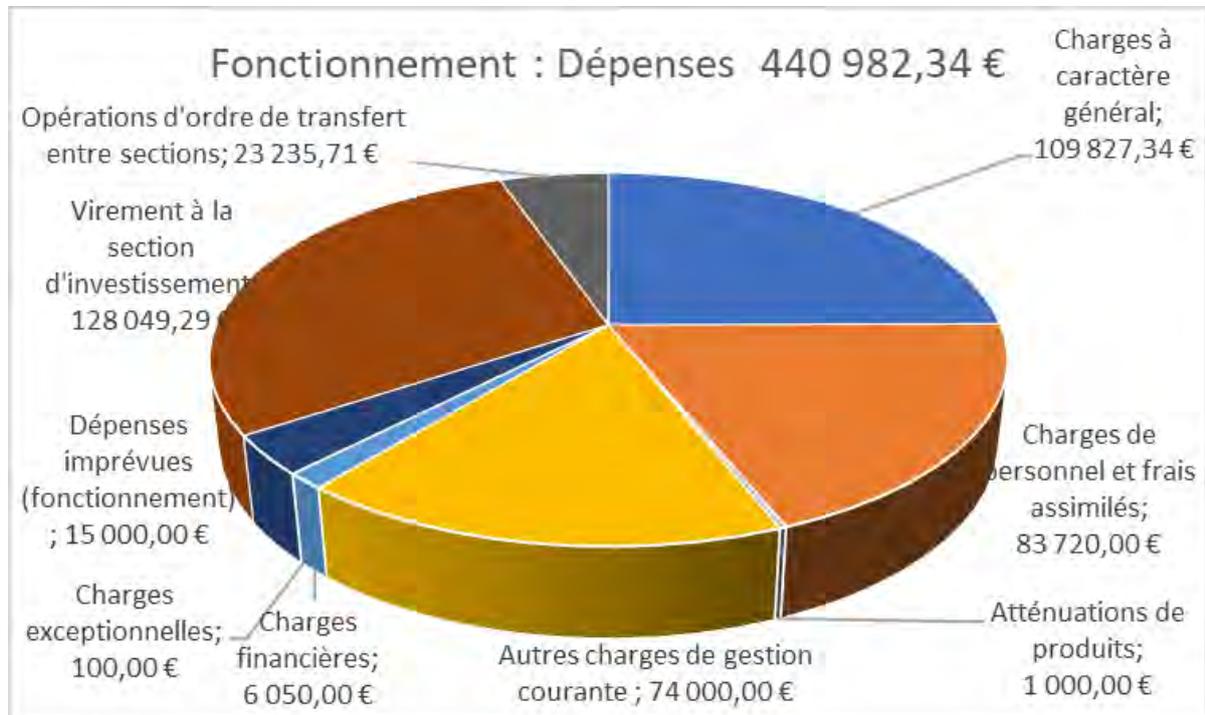
Mariages

06 décembre :
Isabelle Chaintreuil et Bernard Chanut

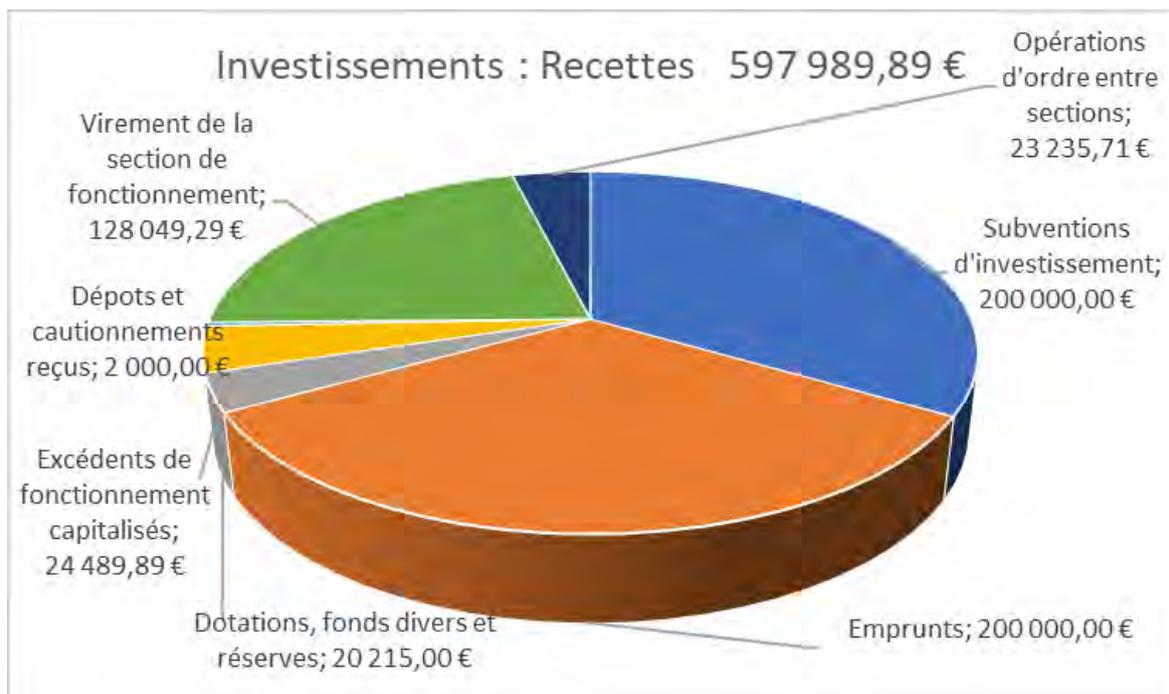
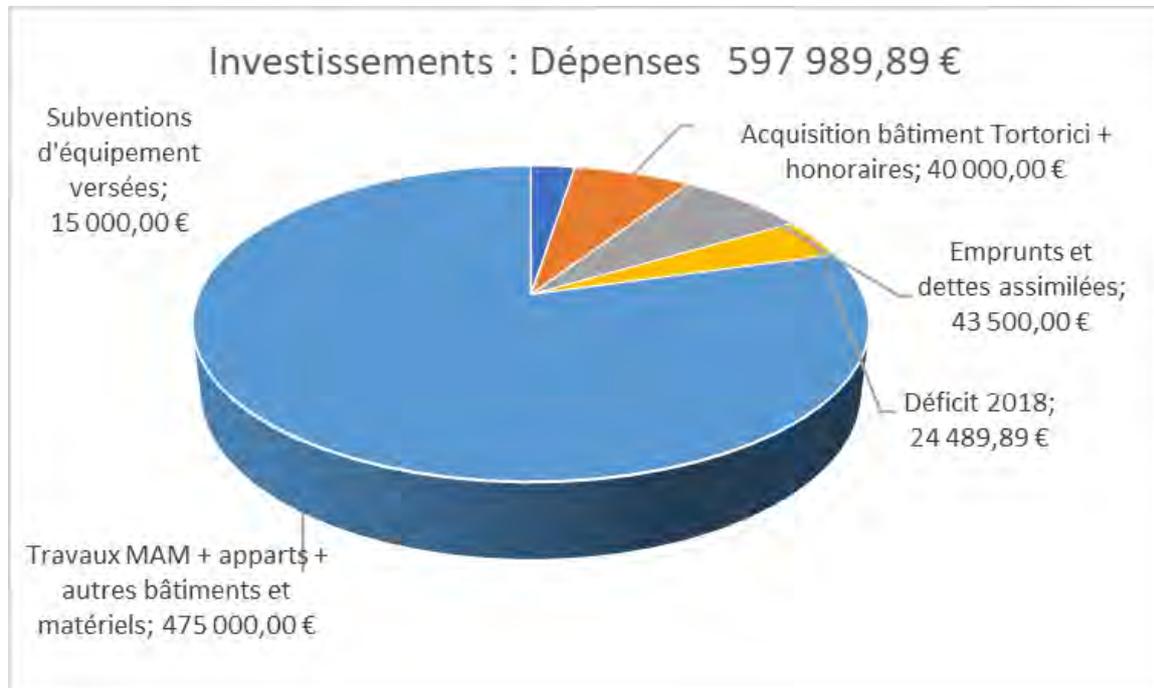


21 septembre : Betty Bochenek et Emmanuel Gachot

Budget communal



Budget communal



Service de la mairie

Secrétariat de Mairie

Tel . 03 85 50 46 98

Mail : trambly@wanadoo.fr

Site : <http://www.trambly.scmb71.com>



Jours et horaires d'ouverture du secrétariat :

- Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 18h
- Samedi : 14h à 18h
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, passer par l'Agence Postale de 13h30 à 16h
Également le samedi matin de 9h à 11h30

Permanence du Maire le samedi après-midi

Tarif 2020 du Mille Club :

Habitant de Trambly :

- 1 journée (12h) = 70 € + Forfait chauffage = 20 €
- 1 Week-end : 95 € + Forfait chauffage = 35 €

Habitant extérieur :

- 1 journée (12h) = 120 € + Forfait chauffage = 20 €
- 1 Week-end : 160 € + Forfait chauffage = 35 €
- Electricité : 0.22 € le kwh
- Caution : 500 € à la prise de possession de la salle
- Arrhes de réservation : 50% du montant de la location.

Renseignements et réservations auprès de la mairie au 03 85 50 46 98 ou faire mail à trambly@wanadoo.fr

Attention :

Les tables et chaises ne doivent pas sortir du Mille Club

Pensez à réserver la salle plusieurs mois à l'avance.

Déchetterie communautaire de Trambly :

tel. 03 85 59 26 98

Ouverture le lundi, mercredi, vendredi et samedi :

Horaires été :

de 8 h 30 à 12 h
et de 13h30 à 17h30

du 01/04 au 31/10

Horaires hiver (fermé le vendredi matin) :

de 9 h à 12 h
et de 13h30 à 17h

du 01/11 au 31/03



Il est rappelé que le tarif « habitant de Trambly » est exclusivement destiné aux Tramblyrons en résidence dans notre village, pour une utilisation personnelle de la salle : le signataire du contrat de location doit bien être l'utilisateur des lieux.

Agence Postale Communale



k6362769 www.fotosearch.com

La Poste met à votre disposition, dans votre agence postale, une tablette tactile permettant d'accéder à ses services en ligne, et aux services publics .

La Poste :

- Calculer le tarif d'un envoi
- Localiser le bureau de poste le plus proche
- Accéder à sa messagerie @laposte.net
- Commander un pack déménagement
- Souscrire un contrat de réexpédition ou de garde de courrier
- Accéder au catalogue des timbres et passer commande en ligne
- Créer des timbres personnalisés pour un anniversaire, une naissance, un mariage...
- Offrir un livre, un produit philatélique
- Suivre l'acheminement d'un colis ou d'un courrier (colissimo et chronopost à partir du numéro de suivi)

Hausse tarifaire au 1^{er} janvier 2020.
Les tarifs courrier augmenteront en moyenne de 4,7 %

Timbre lettre prioritaire	1.16 €
Timbre lettre verte	0.97 €
Timbre Ecopli	0.95 €
Timbre lettre internationale	1.40 €

La Banque Postale :

* Pour les clients de la Banque Postale

- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale
- Découvrir les produits et services

* Pour tous les particuliers

- Simuler en ligne ses prêts à la consommation
- Déposer une demande de prêt immobilier en ligne
- Prendre rendez-vous avec un conseiller



Concernant les associations : seuls les présidents peuvent faire des retraits et dépôts d'argent.

Services Publics :

Allocations Familiales - Assurances Maladies - Pôle emploi -

Légifrance - Cadastre - Mairie

- S'informer sur les services publics
- Faire des démarches administratives
- Suivre ses démarches en ligne



Maison d'Assistantes Maternelles



Tipi & Gribouillis

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



Une nouvelle structure d'accueil pour les enfants

Vous cherchez un accueil chaleureux et convivial, un endroit où vos enfants pourront s'épanouir, découvrir, partager... Nous l'avons créé avec l'aide précieuse de la municipalité sans qui ce projet n'aurait pas pu aboutir !!!!

Horaires de 6 h à 19h.
Possibilité d'extension de
cette tranche d'horaire

Nous accueillerons avec plaisir vos enfants dans nos nouveaux locaux dédiés entièrement à leur bien-être. Cette structure a été pensée spécialement en collaboration étroite avec les membres du conseil municipal, la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le maître d'œuvre et les assistantes maternelles. Nous en profitons par ailleurs pour exprimer toute notre gratitude et nos sincères remerciements à Monsieur le Maire et à toute son équipe qui nous ont permis d'intégrer de superbes locaux de 130 m2 avec son espace accueil, une grande pièce de jeux, un espace cuisine/activités manuelles, un espace nido (pour les bébés) ainsi que trois chambres à l'étage...

Nous sommes quatre professionnelles de la petite enfance avec des expériences, des diplômes et des compétences complémentaires : 19 ans et 6 ans d'expériences en petite enfance, formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail), Montessori pour les 0-6ans, CAP petite enfance ...

Nous avons des horaires d'ouverture souples, 6h 19h, pour s'adapter aux obligations professionnelles des parents.

Les parents emploient une assistante maternelle référente et bénéficient des mêmes conditions d'aide (PAJE, complément de libre choix de mode de garde). Nous proposons également un contrat type pour toutes les familles (CDI, CDD, temps plein, occasionnel/urgence, périscolaire).

N'hésitez pas à venir nous rendre visite afin de découvrir nos locaux, nous serons enchantées de vous accueillir.

Signé : l'équipe de Tipi et Gribouillis

TIPI & GRIBOUILLIS, c'est le nom de la **Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.)** qui vient d'ouvrir ses portes au 7-rue de l'Eglise. Lalaina Deschizeaux, Marie-Françoise Français, Mélanie Robert et Régine Droin sont les 4 nounous de ce nouveau lieu d'accueil.

Contacts : 09.50.28.04.32 ou 06.29.10.65.96.

tipietgribouillis@gmail.com





M.A.M.



Comme annoncée dans le précédent bulletin, la réhabilitation de deux bâtiments communaux au 7 et 5, rue de l'Eglise s'est concrétisée entre le 15 mars et 31 octobre.

Cette opération importante a permis de créer une **Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.)** et deux appartements locatifs T2 au 1^{er} et 2^{ème} étage.

L'accès à ces bâtiments a été grandement facilité par la création d'un chemin à l'arrière du bâtiment de la Mairie. Cet aménagement s'est réalisé grâce à des échanges de terrains et bâtiments entre la Commune et les familles Kousi/Meddour et les conjoints Domas.

Le planning des travaux (entre le 15 mars et le 30 septembre) a été bien respecté sous la conduite de notre Maître d'œuvre Philippe Prost.

Le chantier se décompose comme suit :

ENTREPRISES	MONTANT HT en €
VOUILLON BTP - MATOUR - Démolition - Maçonnerie -	90 254.38
SARL CHARVET - TRAMBLY - Charpente- Couverture -	19 281.18
SARL LAFFAY Père et Fils - ST LEGER - Menuiserie -	56 793.70
SARL PACHECO DA SILVA - CHARNAY - Plâtrerie - Isolation	76 653.52
SAS BONHOMME - TRAMAYES - Electricité -	27 198.70
EURL MULOT - DOMPIERRE LES O. - Chauffage Pac -	47 478.39
AMVR POUPON - DOMMARTIN LES CUISEUX - Carrelages	10 945.00
SARL JAFFRE - CLERMAIN - Terrassement -	6 800.00
COTE PLAN - DOMPIERRE/ORMES - Maîtrise d'œuvre -	16 200.00
SOCOTEC - CHATENAY LE ROYAL - Contrôle tech./sécurité	7 083.75
TOTAL	358 688.62

Financement :

- Subventions 2018 et 2019 du Conseil Départemental :
 .Appart. locatifs : 18 750 € - M.A.M. : 22 500 €
- Subventions 2018 et 2019 de l'Etat (D.E.T.R.) :
 .Appart. locatifs : 64 886 € - M.A.M. : 50 119 €
- Subvention 2019 du Conseil Régional BFC :
 -Appart. locatifs + M.A.M.100 620 €

soit un total d'aides de : 256 875 €



Un emprunt est venu compléter ces financements.

Les locaux de la M.A.M. sont loués à l'Association depuis le 1^{er} octobre dernier moyennant 500,00 € mensuels.

Inauguration MAM et Appartements



Samedi 30 novembre, grande effervescence au bourg de Tramblay avec l'inauguration officielle de la **Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.)** Tipi & Gribouillis et des deux appartements locatifs.

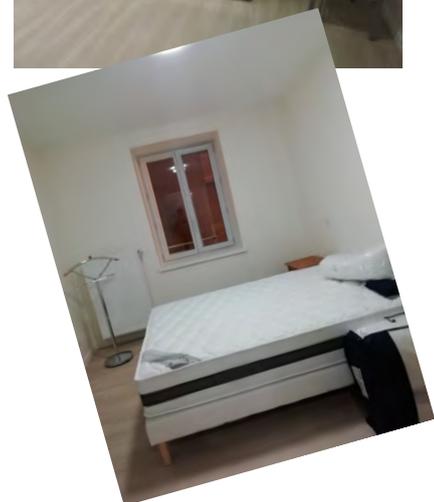
Cette cérémonie présidée par M. David-Anthony Delavët, Secrétaire Général de la Préfecture de Saône-et-Loire entouré des Sénateurs Marie Mercier et Jérôme Durain du Conseil Départemental Jean-François Cognard a rassemblé une bonne centaine de personnes autour du Maire Jean-Paul Aubague entouré des Conseillers Municipaux, des Vice-Présidents de la Communauté de Communes et des artisans.

Après la visite commentée de ces bâtiments entièrement réhabilités, les personnalités ont félicité la municipalité pour cette belle réalisation ainsi que les quatre assistantes maternelles. Le Maire a chaleureusement remercié les financeurs de cette opération : Etat-Région-Département.

Un convivial vin d'honneur agrémenté par des "gourmandises" confectionnées par les membres de Tipi & Gribouillis a clôturé cette réception salle de la Mairie.



Les 2 appartements (33 m² chacun) entièrement équipés et meublés sont en location depuis le 1^{er} décembre avec un loyer mensuel de **250,00 €** (hors charges). Ils sont prioritairement destinés à des locations de courte durée. Renseignements en Mairie.



Les Chalets du Moulin de la Vallée

Les chalets de l'aire de loisirs du « Moulin de La Vallée » ont connu une bonne fréquentation tout au long de cette année.

Nombreuses, ont été les locations par :

- des entreprises effectuant des travaux auprès de la société Palmid'Or,
- des jeunes adultes en contrat d'alternance ,
- location de plusieurs mois pour travailleurs saisonniers.

Ces chalets entièrement équipés ont ainsi un double rôle : satisfaire aux demandes des touristes et aussi rendre service aux salariés du secteur en contrat.

La Municipalité a rénové le chalet n°1. Les 2 autres sont en attente de rénovation.

Rappelons qu'une installation « Wifi » est opérationnelle dans les 3 chalets à la grande satisfaction des locataires.

La responsable : Christine VIVIER



La construction des chalets a 20 ans.

Tarif année 2020 Gîtes n° 2 et 3 (hors électricité)	
1 week-end	100 €
1 semaine	200 €
1 mois (hors vacances scolaires)	385 €
1 semaine pour stagiaire	72 €
1 mois pour stagiaire	335 €

Tarif année 2020 (hors électricité) Gîtes n° 1 (réaménagé)	
1 week-end	110 €
1 semaine	220 €

Pensez à louer les gîtes, pour vos réunions de famille.

Renseignements et réservations auprès du secrétariat de la Mairie au 03 85 50 46 98 ou de Christine VIVIER au 06 75 47 65 50 qui s'occupe plus spécialement de l'accueil des locataires et des vacanciers.

C. I. A. S.



LES ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DE NOS AÎNÉS

La Commission Sociale de la Commune dispose d'un budget alloué annuellement par l'intercommunalité depuis 2017 dans le cadre du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.).

La Municipalité poursuit des actions particulièrement en faveur de nos Aînés.

Le premier dimanche de mars, un repas convivial offert aux tramblyronnes et tramblyrons de plus de 72 ans regroupe salle du « Mille Club » à midi une bonne soixantaine de convives avec les Élus. L'organisation d'une animation bien sympathique l'après-midi contribue à créer une ambiance festive et appréciée de tous. En 2019, il s'est déroulé le 03 mars ; en 2020, ce banquet est prévu le 1er mars.

Pour financer l'animation de ce repas, un loto gourmand (ouvert à tous) est organisé le 2ème dimanche de septembre. En 2019, il a eu lieu le 08 septembre et en 2020, il est programmé le 13 septembre.

Le week-end avant Noël, nos Aînés reçoivent la visite des bénévoles de la commission sociale pour une distribution de friandises et pour passer un moment de convivialité à domicile.

Pour les autres actions sociales et éventuelles aides à destination des habitants de tous âges, il ne faut pas hésiter à se renseigner (ou signaler une famille ou une personne en difficultés) auprès de la Communauté de Communes en Mairie de Trambly.





Vie scolaire

Pour cette rentrée 2019-2020, M Alain DESCHENAUX a accueilli 23 élèves.

Cet effectif est réparti entre 5 CM1 et 18 CM2.

Les élèves ont pu commencer l'année scolaire par un exercice incendie ainsi que deux exercices attentats. Le but de ces actions étant pour les enfants d'adopter de bon comportement face à ces différentes situations.

Cette année les projets pédagogiques et actions éducatives seront les suivants :

Participation à Ecole et cinéma : 3 séances

Participation à une animation " Foot à l'école " proposée par la Fédération française avec l'intervention d'un animateur. La classe réalisera une production artistique en lien avec le thème " Foot d'Europe " et une rencontre interclasses à Mâcon.

Rencontre avec les pompiers de Mâcon

Séances hebdomadaires à la bibliothèque de Trambly pour la finition des exposés, des exercices de lecture et la découverte des livres. Tout ceci avec l'aide des bénévoles de la bibliothèque.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont pratiquées tous les mardis soir pour les élèves qui souhaitent bénéficier de cette aide.

L'année sera riche en activités pour les enfants.

L'ECOLE



Restauration scolaire



Chantal JANIN a accueilli cette année une grande majorité de CM2 qui pourront ainsi avoir un peu plus d'autonomie.

Les enfants ont pu constater quelques aménagements dans les locaux de la cantine lors de cette nouvelle rentrée.

L'association de la cantine a renouvelé deux fois au mois d'octobre la vente de brioches sur la commune

pour avoir une trésorerie plus saine.

A cette occasion, nous tenons à remercier vivement toutes les implications qui ont été faites lors de cette manifestation ainsi que la venue de nouveaux parents ; pour le plus grand plaisir de tous.

Nous souhaitons vous rappeler que ce service ne peut être maintenu en l'état sans l'engagement de tous et l'aide des bénévoles.

Le bureau doit être renouvelé, nous avons besoins de vous, parents d'élèves Tramblyrons.

Ainsi nous pourrons garder un service de proximité pour le bien-être de nos enfants et la vie de notre commune.

Nous tenons également à remercier les familles qui ont fait des dons financiers ainsi que des dons de matériels pour la cantine.

Comme chaque année vos dons de légumes restent les bienvenus.

Bureau de la cantine : Présidente : Batista Virginie

Trésorier : Balvay Christophe

Cantine : 03 85 50 43 28



Service Enfance et Jeunesse



S. E. J.

Garderie périscolaire

“ La Cigale ”

Pour cette année scolaire 2019-2020, les enfants ont pu constater quelques changements au niveau de l'équipe d'animation.

En effet, Laëtitia a quitté le SEJ pour un nouveau challenge professionnel. Nous lui souhaitons une belle réussite et la remercions pour ces nombreuses années consacrées aux enfants du SEJ.

Ainsi, cette année les enfants sont accueillis tous les jours par Cédric, Pamela et Marine, comme suit :

Accueil du matin : 4 jours par semaine dès 7h30 et sur demande à partir de 7h15 en prévenant le vendredi de la semaine précédente (demande écrite faite à l'attention du président du SEJ)

Accueil du soir : 4 jours par semaine jusqu'à 18h30



La garderie périscolaire, 11 rue de l'Eglise, reste un service totalement adapté aux besoins des parents et des enfants. Tel : 03 85 50 47 36.

Vous trouverez ainsi sur la page suivante les tarifs des prestations établis selon vos revenus.

S'ajoutant à l'équipe d'animation, la garderie qui a lieu entre la fin du temps scolaire et l'arrivée du bus, est toujours assurée par Chantal JANIN notre cantinière (emploi pris en charge par le SIVOS).

Assistantes maternelles agréées



Marguerite BOUILLET à La Vallée 03 85 50 45 42

Estelle DEBEAUMARCHE—2 place Antoine Fargeton 03 85 31 63 54

Laurence FERRIER au Moulin de la Vallée 03 85 34 25 13

Gwendoline VAILLER à La Croix Saint-Clair 03 85 38 47 41

ACCUEILS PERISCOLAIRES

Ils accueillent les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire.

Pour les enfants de moins de 3 ans une demande de dérogation de la pmi est indispensable. Prendre contact avec le SEJ au 03 85 59 76 58.

LIEUX : Bourgvilain, Dompierre-les-Ormes, La Chapelle-du-Mont-de-France, Matour, Pierreclos, Saint Point, Serrières, Trambly, Tramayes et Vérosvres

HORAIRES : Matin : à partir de 7h15 ou 7h30 (selon les lieux) jusqu'à l'horaire d'école.
Soir : de la fin de l'horaire scolaire jusqu'à 18h30.

TARIFS <i>La CAF 71 impose pour les accueils périscolaires une tarification en fonction du QF⁽¹⁾</i>	S.E.J ⁽²⁾		Hors S.E.J	
	QF < 1001 allocataires CAF71	QF > 1001 allocataires CAF71 et autres régimes	QF < 1001 allocataires CAF71	QF > 1001 allocataires CAF71 et autres régimes
Accueil SEANCE MATIN	2 €	2,10 €	2,40 €	2,50 €
Accueil SEANCE SOIR ⁽³⁾	3 €	3,10 €	3,60 €	3,70 €
Forfait TRIMESTRE SOIRS ⁽³⁾	96 €	97 €	116 €	117 €
Forfait TRIMESTRE MATINS	52 €	53 €	62 €	63 €
Forfait TRIMESTRE MATINS ET SOIRS ⁽³⁾	125 €	126 €	150 €	151 €
Forfait retard par % d'h de retard/enfant	2,5 €		2,5 €	

⁽¹⁾ Pour connaître votre QF CAF applicable n'hésitez pas à prendre contact avec le S.E.J au 03.85.59.76.58 ⁽²⁾ Bénéficiaire du tarif S.E.J. les familles dont les enfants résident sur les communes de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais ⁽³⁾ Collation incluse

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS : chèques, espèces, Tickets CESU et chèque vacances

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'ÎLE AUX ENFANTS Accueil de Loisirs des VACANCES

Pour les enfants scolarisés de la maternelle (à partir de 3 ans) au CM2 et un programme pour les collégiens. L'accueil de loisirs fonctionne à chaque période de vacances scolaires, le programme et tarifs seront diffusés un peu avant la période des vacances dans le cartable des enfants et sont consultables sur www.sivu71.fr ou sur demande au S.E.J.

L'accueil de loisirs est organisé sur le site de Matour est ouvert de 8h à 18h.

Un accueil est organisé chaque matin et soir sur 3 pôles : Matour, Dompierre, Tramayes. Le transport des enfants est ensuite assuré avec les véhicules du S.E.J (minibus ou voiture) vers le lieu de déroulement de l'accueil de loisirs. Le repas de midi et goûter sont fournis par l'accueil de loisirs.

Enfants et jeunes sont encadrés par des professionnels de la petite enfance et enfance. 3 groupes d'âges sont constitués afin de respecter le rythme de chacun (3/6 ans, 7/11ans, 11 ans et +).

ALSH extrascolaire	S.E.J*	Hors S.E.J
1 journée	16,50 €	19,80 €
Forfait 4 jours (au cours d'une même semaine)	62 €	74,80 €
Forfait semaine	77,50 €	93 €
½ journée sans repas	12,50 €	15 €
½ journée avec repas	16,50 €	19,80 €

* Bénéficiaire du tarif S.E.J. les familles dont les enfants résident sur les communes de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais

REDUCTIONS TARIFAIRES ALLOCATAIRES CAF 71 POUR ALSH vacances scolaires

ALSH du mercredi pendant les périodes scolaires							
Réductions Allocataires CAF 71 uniquement Fonction du Quotient Familial CAF71 Enfant 11 ans maximum nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2016 À déduire du prix du séjour	QF <500	501< QF <600	601< QF <655	656< QF <720	721< QF <810	811< QF <1000	1001< QF
1 journée ALSH ou ½ journée avec repas	10 €	8,70 €	7,14 €	5,27 €	3,02 €	0,33 €	-
Forfait 4 jours (au cours d'une même semaine)	40 €	34,80 €	28,56 €	21,08 €	12,08 €	1,32 €	-
Forfait semaine	50 €	43,50 €	35,70 €	26,35 €	15,10 €	1,65 €	-
½ journée sans repas	10 €	9,50 €	8,90 €	8,18 €	7,32 €	6,28 €	-

SIVOS DES GROSNE

114 enfants pour 74 familles

Année 2019 – 2020

Communes	ST LEGER	GERMOLLES	TRAMBLY	ST PIERRE	ST JACQUES MATOUR TRADES	TOTAL
Ecoles						
ST LEGER	10	1	4	6	St Jacques 1 Tramayes 1 Trades 1	24
GERMOLLES	6	1	3	11	St Jacques 1 Tramayes 1	23
TRAMBLY	6	1	8	7	Tramayes 1	23
ST PIERRE Maternelle	7	1	4	11	St Jacques1 Tramayes 1	25
ST PIERRE Primaire	3	0	6	8	Matour 1 St Jacques 1	19
TOTAL	32	4	25	43	10	114

St Léger : moyenne et grande section maternelle, **Germolles** : CP et CE1 **Trambly** : CM1 et CM2, **St Pierre** : toute petite, petite et moyenne section maternelle, **St Pierre** : CE2 et CM1

Compte Administratif 2018 et Budget 2019 du SIVOS

Section de Fonctionnement

	Compte Administratif 2018	Budget 2019
Dépenses		
Toutes fournitures	77 066.91	71 140.00
Charges de personnel	119 463.65	133 100.00
Dépense imprévues		
Autres charges de la gestion courante	157.50	5 800.00
Virement à la section investissement		1 333.03
	196 688.06	210 873.03
Recettes		
Excédent de Fonctionnement	43 125.72	31 273.03
Remboursement rémunération personnel	3 741.45	
Produits de services	13 212.17	12 600.00
Subvention Région	23 881.72	21 000.00
Subvention des communes :		
St Léger s/B	37 896.99	39 698.79
St Pierre le V.	48 237.02	51 225.96
Trambly	41 776.23	41 931.84
Germolles s/G	13 089.76	13 143.41
St Jacques des Arrêts	3 000.00	
	227 961.09	210 873.03

Des routes et des chemins



VOIRIE 2019



Durant l'année 2019, la réfection des routes et des chemins communaux s'est poursuivie grâce à un budget avoisinant les 32000 euros financé pour les 2/3 par la communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier et le restant par la commune. Le règlement de l'ensemble des travaux de voirie est assuré par l'intercommunalité. Un fond de concours sera reversé à cette dernière en fin d'année par la commune.

La mise en place d'un monocouche sur la route de Montagny et la partie mitoyenne de Commerçon du Bas, le reprofilage en enrobés et la prolongation de la route des Barres en sont les principaux investissements avec la réalisation de la montée de la Maison des Assistantes Maternelles ce début décembre.

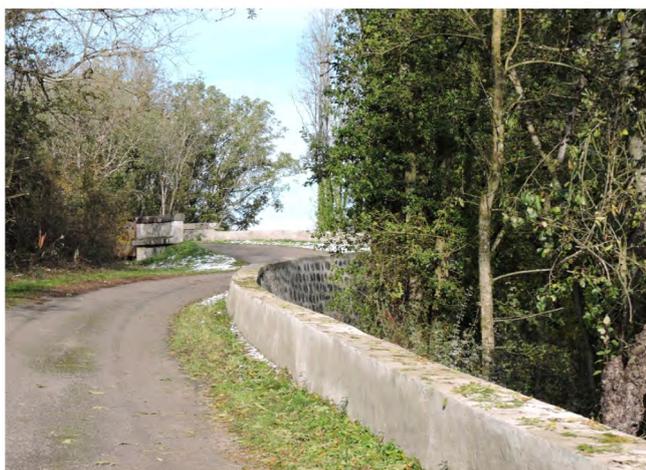
Parallèlement, la remise en forme du chemin de La Forêt menant au Rocher de La Garde en goudron recyclé a pu voir également le jour.

Ces divers travaux ont été réalisés sous de très bonnes conditions météorologiques par l'entreprise Thivent basée à La Chapelle sous Dun attributaire du marché communautaire pour les années 2018, 2019 et 2020.

L'entreprise Thierry Lacharme a été retenue pour réaliser les divers travaux d'entretien pour l'année 2019 à savoir le broyage des accotements et de certaines parties adjacentes, le curage des fossés et le déneigement. De plus, l'entreprise Jaffre est intervenue sur différents secteurs de la commune pour la remise en forme de certaines canalisations et saignées.

Alain et Eric de façon partielle pour ce dernier ont assuré également le suivi des différents points de la commune tout au long de l'année en restant vigilants et à l'écoute des problématiques rencontrées.

La commission voirie et le conseil municipal remercient très sincèrement toutes les personnes qui œuvrent gracieusement à l'entretien de certaines zones communales. Le fruit de ces différentes actions est fort bénéfique pour la pérennisation de nos voiries communales. Bravo à toutes et à tous !



Aménagements divers

Mur rénové

Divers aménagements financés par la Commune ont été réalisés cet été : un mur de soutènement en bordure de la route communale de « Pari Gagné » à Montagny dans le secteur du Moulin de Montravent, aux abords de l'ancien pont du chemin de fer, a fait peau neuve sur une longueur de 107 m sur une hauteur de 1,60 m : le coût de l'opération de cette maçonnerie en pierres a été de **18 527,50 € H.T.** - travaux effectués par la Société Nouvelle Griffon de Vérosvres.



Cantine

Suite à une visite de la Direction Départementale de la Protection des Populations réalisée le 27 juin dernier à la cuisine de la cantine scolaire de l'École, plusieurs aménagements ont été effectués par la Municipalité cet été :

- ◆ agencement de placards fermés sous le plan de travail,
- ◆ installation de nouveaux placards pour stockage,
- ◆ acquisition d'un deuxième réfrigérateur dédié aux fruits et légumes,
- ◆ acquisition d'un placard vestiaire dédié.

Sécheresse d'été

L'épisode de canicule qui a frappé notre territoire n'a pas été aussi dévastateur que ceux de 1960, 1976 et 2003, néanmoins notre rivière a cessé de couler la journée du 25 juillet au lavoir et la deuxième semaine de septembre depuis le Batou (lieu-dit en dessous du calvaire des Entrées) jusqu'à la Gare.



Notre société de pêche, avec l'accord des autorités administratives, a demandé aux propriétaires d'étangs situés en amont de lâcher de l'eau afin de sauvegarder la faune et abreuver le cheptel. La plupart ont aimablement ouvert leur vanne avec diligence ce qui a permis de sauver les poissons - exceptées les truites - et de fournir de l'eau au bétail. Malheureusement toute la faune piscicole a été dévastée en aval de l'étang de Pézanin jusqu'à La Toule, les vannes restant désespérément fermées...

Une action de restauration de l'étang du Grand Moulin (en amont de la route de Châteautiers) sur la Baize est envisagée afin de disposer d'une réserve d'eau pour parer de tels phénomènes.



L'état de santé de nos cloches... à la minute



Après être monté au clocher par un escalier en colimaçon bâti dans le petit clocheton, on découvre **deux** cloches, électrifiées en volées et tintements, montées sur beffroi bois. Ce sont ces deux cloches qui rythment la vie de notre village (heures, demi-heures, angélus, glas, carillons...), et auxquelles les Tramblyrons sont habitués et bien attachés.

Un cadran squelette indique l'heure exacte (heure reliée à l'horloge astronomique référence) sur la façade sud du clocher roman. Le système pilote a été installé par Patrick Gelet le 11 mars 2002. L'électrification fut réalisée dans les années 70. A l'époque, le coffret électrique n'assurait pas la protection des moteurs. Ce ne sera réalisé que quelques années plus tard. L'église est protégée par un paratonnerre HELITA. Le contrôle de la prise de terre a été effectué en bonne et due forme et la foudre n'a qu'à bien se tenir.

La **cloche n°1** a été coulée en **1863** par Aimé BURDIN, fondeur à Lyon.

Elle mesure **930mm** de diamètre pour un poids d'environ **490kgs**.

Le battant est en état correct mais malheureusement la poulie de volée et sa chaîne de transmission sont défectueuses. Leur remplacement est programmé ... ce qui empêchera les ruptures occasionnelles et intempestives des sonneries d'angélus.

La **cloche n°2** a été coulée en **1842** par J.A BAUDOIN, fondeur à

Mâcon. La cloche montée elle aussi sur un joug bois, mesure **700mm**

de diamètre, pour un poids d'environ **230kgs**. Le battant est en bon état.

Seule, une petite fêlure dans la pince de la cloche a été diagnostiquée, mais cela n'altère en rien la sonorité.

L'installation mécanique, le beffroi, les jougs des cloches sont en bon état général mais nécessitent néanmoins un entretien annuel assuré très minutieusement et avec grande compétence par Patrick Gelet, sous contrat avec le Comité de Restauration de l'Eglise. C'est lui qui, après avoir démonté l'horloge mécanique très longtemps au repos dans le clocher et identifié toutes les 142 pièces qui la composent, a pu remonter l'ensemble au "choeur" de notre église.



A Cloche-Pierres

01 /03/2019 Assemblée Générale :

Les rapports moral et financiers sont présentés par la secrétaire et la trésorière.

Le nombre de visiteurs est toujours difficile à évaluer vu l'exposition permanente en plein air .

On note que les voisins du circuit « Balade à Cloche-Pierres » nous rapportent qu'ils voient fréquemment des visiteurs intéressés par l'exposition, exposition visible de Pâques à Novembre.

Le décès de Thérèse Clément (Lhenri) - membre active de l'Association depuis les débuts avec le Père Fargeton - a créé un vide au sein de l'équipe. Aussi, toute personne intéressée - de près ou de loin - par les minéraux ou fossiles sera la bienvenue.

Quelques dates pour l'année 2019 :

La reconduction de la cotisation à 10 euros est adoptée.

19 mars → Remise en état et mise en place des minéraux et fossiles dans les vitrines avec quelques nouveautés (3 vitrines sont consacrées à la lithothérapie...).

- Installation d'un panneau annonçant le départ de la balade sur le parking de la Mairie avec un distributeur de flyers décrivant le circuit.

- Affichages plus ostentatoires annonçant la balade sur la route départementale.

13 et 14 avril → " 8^{ème} BOURSE aux Minéraux et Fossiles " avec 120 visiteurs qui ont pu bénéficier de l'entrée gratuite. Mais seulement 3 exposants professionnels qui ont été par contre satisfaits de leurs ventes. Vins, fromages, miel et objets artisanaux locaux (bougies....) ont complété l'espace de la salle du 1000 club.

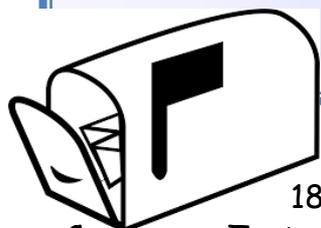
1^{er} décembre → Vente de brioches à domicile

8 décembre → 3^{ème} Loto de Noël

Pour tous renseignements complémentaires et contact avec des membres de l'Association, merci de s'adresser en Mairie.

Les bénéfices sont destinés à aménager et entretenir les différentes vitrines.

Jeu des photos insolites



Connaissez-vous bien notre village ?

18 boîtes aux lettres ont été immortalisées dans différents secteurs de la Commune. Toutes bien visibles d'une voie publique, leurs images vous feront parcourir les hameaux de Trambly. Mais attention, une photo n'est pas située sur le territoire de la Commune.

Bonne observation et belles découvertes.

Le nombre de ronds bleus à côté du nom du hameau détermine le nombre de photos sur ce lieu. Il faut indiquer le numéro de la photo dans les ronds bleus sur le bulletin réponse. Ce bulletin de participation au jeu concours est situé sur l'invitation des vœux de la Municipalité.

Le résultat de ce jeu sera dévoilé lors de la journée destinée à nos aînés le 01 mars prochain. Un tirage au sort déterminera le ou les gagnants (es). Des lots surprises sont à gagner.

SOLUTION JEU 2018 LES GIROUETTES DE TRAMBLY

Les Laboriers	Présentin	Commerçon	Le Bourg
8	15	3, 10, 16	1, 14
L'Etang Parniau	Les Charrières	La Toule	Intrus
6, 13	2, 9	4, 5, 11, 12	7

Les gagnants du jeu des girouettes dans le village (bulletin municipal de 2018) sont :

Odette Balon / Fabrice Sambardier /
Silouane Gachot / Marie-Odile Gachot /
Mireille Prévot / Monique Dury / Marie-
Thérèse Martinot / Nathalie Perrin.



TRAMBLY



- La Vallée ● ●
- Présentin ● ●
- Commerçon ● ●
- Le Bourg ● ●
- Pari Gagné ● ●
- En Plaine ● ●

- La Gotale ●
- La Croix Saint-Clair ●
- Intrus ●
- Les Charrières ●
- La Forêt ●
- Les Entrées ● ●

— VC d'intérêt forestier
 — Voies communales
 — Routes forestières
 ■ Places de dépôt de bois
 ■ Plate-forme bois énergie
 Unité de transformation du bois

0 1 2 km



1



2



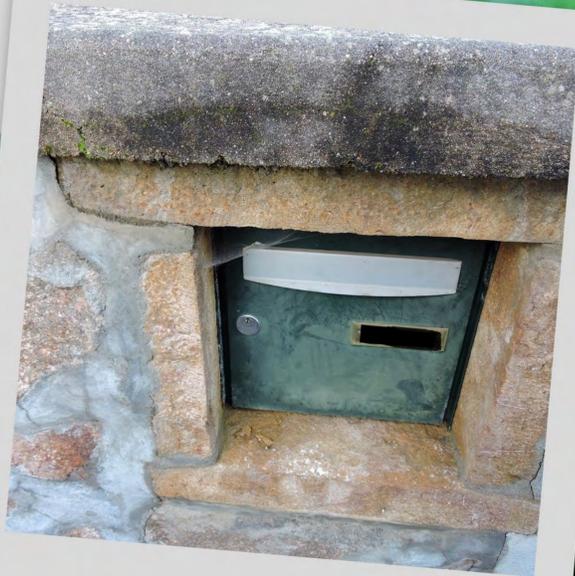
3



5



4



6



9



8



7



10



11



12



13



14



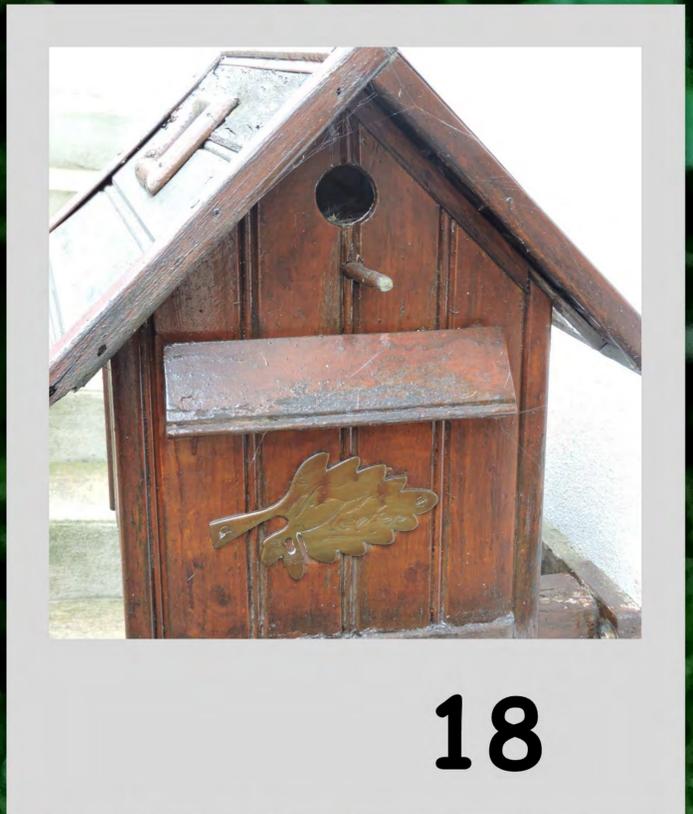
15



16



17



18

Adressage

L'ADRESSE, UN ENJEU ESSENTIEL POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Plus de 940 000 voies dans plus de 20 000 communes sont partiellement ou non numérotées (42,30 % des voies en France), 8,4 millions de foyers et d'entreprises sont concernés. Près de 2,5 millions d'adresses non numérotées en France, ce qui affecte 3,7 millions de foyers et d'entreprises.

POURQUOI AMELIORER LA QUALITE DE L'ADRESSE DANS NOTRE COMMUNE ?

Pour être en mesure de proposer aux habitants une meilleure qualité de service :

- pour un meilleur accès aux informations et aux services (réseaux, livraisons, soins, etc....),
- pour un accès facilité et plus rapide des services d'urgences,
- pour optimiser les temps de trajets (fiabilité des données GPS)

Financé par la Municipalité et réalisé avec le concours de La Poste, L'ADRESSAGE comme on l'appelle sera étendu sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

En 2009 et 2015, les rues et routes du Bourg et des Charrières ont été dénommées avec la numérotation numérique des maisons concernées.

Maintenant, cette opération d'Adressage concerne les routes, chemins, impasses de l'ensemble de notre Commune.



Une commission municipale restreinte composée du Maire aidé par les Élués Françoise Bergerot et Monique Vouillon ainsi que Colette Chaintreuil, notre agent de La Poste travaillent depuis plusieurs mois sur ce dossier.

Au total : **28** voies communales ont été dénommées et le Conseil Municipal les a validé lors de sa réunion du 29 novembre dernier (voir liste ci-contre).

Toutes les maisons, bâtiments industriels, artisanaux, agricoles et autres lieux d'intérêt général (**312** pour Trambly) se verront attribués une numérotation métrique (chaque numéro représente la distance, en mètres, le séparant du début de la voie).

Les plaques de routes et rues ainsi que pour les maisons seront installées ou fournies dans les prochains mois. Chaque habitant sera informé de sa nouvelle adresse dès la mise en place du dispositif.

Tous renseignements et informations auprès du Secrétaire de la Mairie.



A noter que pour les habitants du Bourg et des Charrières, la numérotation et les noms de rues ne changeront pas.

Adressage

LES NOUVELLES DENOMINATIONS DES ROUTES, CHEMINS ET IMPASSES DE TRAMBLY.

- 1° - **Route La Tramblyronne** : C.D. 987 traversant Trambly sur une longueur de plus de 3kms de la Z.A. de Pari-Gagné jusqu'au relais-bar de La Gare -
- 2° - **Route de La Gotale** : du C.D. 987 jusqu'au hameau de La Gotale -
- 3° - **Chemin Sous le Bois** : de la route de La Gotale à Sous le Bois -
- 4° - **Route de Fontpelly** : du C.D. 987 jusqu'au hameau de Fontpelly -
- 5° - **Route de La Ligne** : ancienne voie ferrée de La Vallée à Pari-Gagné -
- 6° - **Route du Ravelin** : de La Vallée au C.D. 987 -
- 7° - **Route de La Vallée** : du C.D 987 (de l'ancien Bar-tabac) à La Croix St Clair -
- 8° - **Chemin de La Vallée** : (chemin autour de La Vallée) -
- 9° - **Route de Présentin** : du hameau de La Vallée au hameau de Présentin -
- 10° - **Route de La Belouse** : du hameau de Présentin au C.D 987 -
- 11° - **Chemin des Terres** : du C.D. 987 au lieu-dit : Les Terres -
- 12° - **Route Sur le pont** : de la Route de Présentin à La Bussière -
- 13° - **Route des Laboriers** : de la route Sur le Pont au hameau des Laboriers -
- 14° - **Chemin de l'Etang Parniau** : route reliant le C.D. 987 au C.D. 95 -
- 15° - **Route de La Toule** : au départ du C.D. 95 jusqu'au hameau de La Toule-
- 16° - **Route des Entrées** : de la route de La Toule au hameau des Entrées -
- 17° - **Route du Fourneau** : carrefour de Pari-Gagné au hameau du Fourneau -
- 18° - **Route des Barres** : de la route du Fourneau aux Barres -
- 19° - **Route de Montravent** : du C.D. 987 (Pari-Gagné) au hameau de Montravent (direction Montagny) -
- 20° - **Route de Plaine** : du haut du Bourg à La Forêt - (côté ouest) -
- 21° - **Impasse de La Verchère** : (dans le prolongement de la route de Plaine) -
- 22° - **Route de La Forêt** : de la route de Plaine à La Forêt - (côté est) -
- 23° - **Impasse Bel horizon** : de la route de Plaine aux maisons Bidaut et Thomas -
- 24° - **Chemin de la Mouille des Voses** : à partir de la route de La Forêt -
- 25° - **Route du Pas de la Sue** : de la route de Plaine à Commerçon du haut -
- 26° - **Route des quatre vents** : entre routes du Pas de la Sue et de Plaine -
- 27° - **Route de Commerçon** : du C.D. 95 au hameau de Commerçon du haut -
- 28° - **Route des Charrières** : du haut du Bourg à Commerçon du haut -
- 29 ° - **Route de Trambly** : route mitoyenne de La Toule à Dompierre par C.D.95
- 30° - **Chemin des Vignes** : route mitoyenne avec Saint-Léger au hameau de La Bussière

OFFICE DE TOURISME VERTS VALLONS DE SUD BOURGOGNE

La saison estivale est terminée mais l'Office de Tourisme reste ouvert !

Après une saison d'été bien animée : balades nocturnes, expositions, marché gourmand et artisanal du 15 août,... voici déjà l'hiver qui arrive avec, bien entendu, toujours son lot d'animations riche et attrayant.

Les différents points d'accueil ouverts sur le territoire en haute saison à Dompierre-les-Ormes, à Tramayes et à Pierreclos seront fermés durant la période hivernale. Pour tout renseignement, un seul contact :

tourismevertsvallons@gmail.com et un seul numéro de téléphone : 03 85 59 72 24.



A Matour, n'hésitez-pas, poussez la porte de l'Office de Tourisme et découvrez notre magnifique région ainsi qu'une très belle boutique d'artisanat et une large gamme de produits du terroir.

Horaires d'ouverture au public, de septembre à décembre 2019 :

Le bureau de Matour est ouvert :

du lundi au vendredi de 9h à 12h (les après-midis sur rendez-vous)



Les MANIFESTATIONS :

Les Marchés de Noël : A Matour, les 07 et 08 décembre 2019 :

L'équipe de l'Office de Tourisme vous a invité une nouvelle fois à entrer dans la magie de Noël. Cette année encore de nombreux producteurs et artisans se sont installés, pour la 2^{ème} fois, dans le gymnase de Matour et vous ont fait découvrir leurs produits. Aucun revendeur n'était admis, les exposants sont venus de leur région à la rencontre de l'acheteur.

Le Marché, entièrement couvert, s'est tenu dans le gymnase intercommunal de Matour.

A Tramayes, il a eu lieu le 15 décembre 2019 à la Salle des Fêtes

Pour nous contacter :

Office de Tourisme

verts
vallons
DE
SUD BOURGOGNE

SUR LES PAS DE LAMARTINE
HAUT-CLUNISOIS

6 place de l'église

71520 MATOUR

Tél. : 03 85 59 72 24

tourismevertsvallons@gmail.com
www.tourisme-haut-clunisois.com



EN





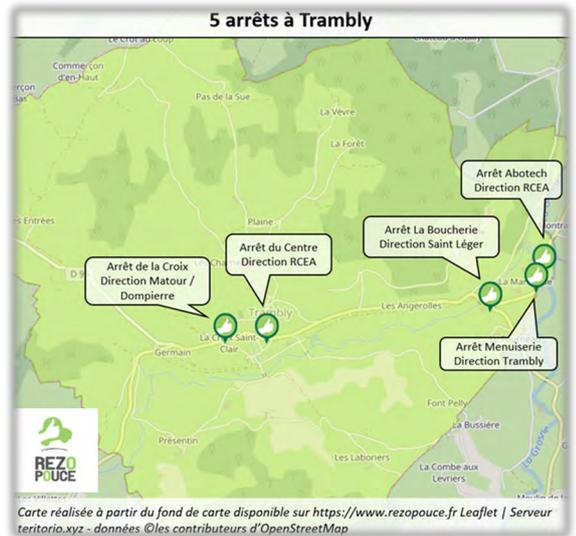
Mobilité rurale

Quelles solutions pour se déplacer ?

Le dispositif REZO POUCE se développe dans votre Communauté de Communes depuis l'installation des panneaux verts « arrêt sur le pouce » dans chaque commune, en mai 2018.

Il est simple d'utilisation : il suffit de s'inscrire gratuitement, en cinq minutes, sur le site <http://www.rezopouce.fr> ou en mairie pour recevoir une carte d'utilisateur, un autocollant pour le véhicule, l'explication détaillée du dispositif, une fiche mobilité recensant les arrêts proches de chez vous ainsi qu'une fiche destination vierge ou personnalisée.

Il est aussi possible d'utiliser l'application mobile pour accéder aux profils des utilisateurs actifs près de chez vous.



Passager

Je me rends à un arrêt avec ma fiche destination. Je peux informer les autres utilisateurs de ma démarche grâce à l'application. Il n'y a aucune obligation à monter dans un véhicule.

Conducteur

Je peux consulter l'application pour voir si des autostoppeurs se rendent au même endroit que moi, ou simplement faire un léger détour par un arrêt. Il n'y a aucune obligation à prendre quelqu'un en stop.



Par ailleurs, depuis 2018, deux aires de covoiturage sont en service sur la Communauté de Communes. Plusieurs voitures y sont quotidiennement stationnées.

Celle de Navour-sur-Grosne (Clermain) est située à proximité de la RCEA. Il s'agit d'un délaissé en impasse de la RD 987.

Celle de Matour est située place du Matray.

Pour plus de renseignements, contactez Karine Barré, chargée de mission TEPOS à la Communauté de Communes, au 03 85 50 47 83.

Rénover votre habitation grâce à l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Depuis mai 2019, la Communauté de Communes peut vous apporter des aides financières supplémentaires pour réaliser des diagnostics énergétiques, changer un poêle à bois et autres travaux de rénovation dans votre maison d'habitation. Elle peut également vous accompagner dans le montage de ces dossiers d'aides.

Pour cela, nous vous invitons à contacter Romain TELLIER, animateur de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique "volet particuliers" (PETR Mâconnais Sud Bourgogne), afin de convenir d'un RDV : 03 85 20 91 10 ; contact@maconnais-sud-bourgogne.fr

Seul ce dispositif est missionné par la Communauté de Communes.

Foyer Rural

Le Foyer Rural de Trambly est une association loi 1901 dont la mission principale est l'animation sociale, culturelle et sportive du village. En quelques mots, tous les moyens sont bons pour rassembler, réunir et valoriser le bien vivre ensemble.

La bonne humeur, l'envie de partager et la solidarité sont les piliers et les fondations de notre structure.

Le Foyer n'avance pas seul. L'adhésion au FRGS du clunisois et à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, le lien fort avec Villages Solidaires et le soutien de la mairie participent au bon fonctionnement de notre association. Mais c'est surtout grâce à l'implication sans relâche et avec la joie de vivre de chaque bénévole que le Foyer est toujours une association incontournable sur Trambly. Merci à tous car sans vous rien n'est possible.

Toutes ces valeurs communes se retrouvent à chaque évènement de l'année.

Les activités régulières 2018/2019 :

Pilates, danse, gym, vannerie et art floral, le nombre d'adhérents avait augmenté en 2018/2019 et cette tendance se poursuit en 2019/2020 avec encore plus d'activités et d'adhérents (belote coincée, broderie, patchwork, scrapbooking et tricot).



Cuisine du monde :

◇ Cuisine Afghane 12/01/2019 = Méhria de Trambly a fait découvrir sa recette de mantoux (plat typique d'Afghanistan)

◇ Cuisine du sud 23/03/2019 = Mireille a partagé sa recette de l'aïoli.

◇ Projet 2019/2020 œufs en meurette.

Des animations tout au long de l'année :

Randonnée Serpentine 10/03/2019 : Le temps était encore mitigé mais une belle réussite et une randonnée toujours appréciée (270 marcheurs) Notez la date du 08/03/2020, on a besoin de vous.

Le cinéma en plein air :

Le film a été annulé au dernier moment pour cause de problème météo et surtout panne électrique dans le bourg.

Trambly plage les vendredis de l'été :

Jeux en plein air, pétanque, mölkky, badminton... et casse-croûtes improvisés. La formule sera à revoir pour l'été prochain. Peut-être toutes les deux semaines.

Pique-nique sur l'aire de la vallée le 31/08 :

Pour remercier les bénévoles de leur implication tout au long de l'année. (Une trentaine de participants). Bon moment de convivialité et de partage avec Kazim, Bakhtyar et Zahidullah qui nous ont préparé un dessert surprise.

En résumé, c'est une belle année qui s'achève avec beaucoup de dynamisme mais celle qui arrive promet d'être encore plus mouvementée avec de nouvelles activités et bons moments de rencontre et de partage.

La « **section jeunes** » était en sommeil, l'année écoulée, mais suite à une réunion « découverte » de l'activité, pas loin d'une dizaine des jeunes a répondu présent.

Si certains ne se sont pas encore manifestés, ou s'ils n'ont pas eu l'info, il n'est pas trop tard pour rejoindre le groupe !

Filles et garçons collégiens ont l'air très motivés pour reprendre le flambeau. Attendez-vous à les voir vendre les gaufres et autres aux manifestations du foyer. Merci de leur réserver un bon accueil !



Foyer Rural

Les activités 2019/2020 :

Pilates : le lundi de 18h30 à 19h30. 11 personnes

Gymnastique : le mardi de 18h15 à 19h15. 24 personnes
Maxime Rivas, professeur diplômé assure les cours. Séance de cardio, renforcement musculaire et abdominaux.

Danse de salon : le mercredi de 20h30 à 22h30. 24 personnes

Un bon groupe de fidèles motivés, et chaque année quelques nouveaux, encadrés par Monsieur Patuel .



Art Floral : L'activité est en sommeil cette année.

Vannerie : les samedis après midi de 14h à 18h de novembre à fin mars, René Perche, un passionné, transmet son savoir pour la confection des corbillons et paniers en cote de châtaigner et osier.

3 nouvelles activités ont vu le jour cette année.

Tapiserie, dentelle, broderie, patchwork : Un mardi par mois. 11 personnes

Tricot : Jeudi à partir de 14h d'octobre à avril. 4 personnes

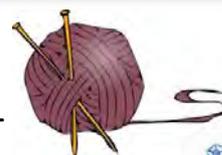
Scrapbooking : séance de découverte le 5 octobre et 2 novembre. 6 personnes

Belote coinchée : tous les jeudis à partir de 19h



Toute personne intéressée à rejoindre ces activités est invitée à prendre contact avec le bureau du Foyer Rural

L'après-midi « Jouons ensemble » Samedi 16 novembre, en partenariat avec le SEJ et Villages Solidaires.



Très bonne participation tout au long de l'après midi. Les archers ont fait naître des vocations, tant chez les enfants que les parents. Les jeux géants de Jean-Paul Tixier, les jeux de SEJ, de la ludothèque et Villages Solidaires ont fait des heureux. De nombreux parents se sont mesurés aux enfants, dans une ambiance très conviviale.

Et on ne parle pas du jeu du Toc ! On n'arrête plus les passionnés ! Le chocolat chaud et les cakes étaient les bienvenus pour le goûter.

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 19 octobre

Composition du bureau :

Co-présidence : Florence GENETTE - Bernard PERRIN

Trésorière : Chantal JANIN—**Vice trésorière** : Catherine CONSTANT

Secrétaire : Colette CHAINTREUIL



Les amis des fleurs



Cette année encore, un grand merci à la petite poignée de bénévoles que nous sommes, toujours dévoués et courageux pour fleurir notre village.

L'été fut encore très chaud et très sec. Nous avons dû faire de longues soirées d'arrosage et de nettoyage afin que nos réalisations florales ne souffrent pas trop des températures excessives et soient toujours les plus belles possible.

Il est quand même regrettable que certains individus mal intentionnés aient éprouvé un malin plaisir à saccager les jardinières, route de la Croix saint Clair et à dégrader les fleurs, rue de l'église. Il n'y a décidément plus aucun respect !!!

Tout ce travail de fleurissement demande de la disponibilité de la part des bénévoles. C'est pourquoi un appel est à nouveau relancé pour vous inviter à venir "étouffer" l'équipe.



Votre village, notre village, n'est-il pas beau paré de toutes les couleurs de ces plus belles fleurs ?...Alors venez nous rejoindre et nous aider, pour faire encore mieux l'année prochaine...



Petit bilan pour cette année 2019 :

847 plants de fleurs et 760 plants de légumes ont été vendus au marché aux fleurs

502 plants de fleurs ont été mis en place dans les massifs et jardinières pour le plus grand plaisir de tous.

Quelques dates pour 2020 :

LOTO : 9 février

MARCHE AUX FLEURS :

10 mai



Bibliothèque



Une dizaine de bénévoles vous accueille tout au long de l'année le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 14h à 16h. L'inscription est gratuite. Au cours des permanences, conviviales, les échanges se tissent autour des nouveautés ou tout simplement du dernier livre lu.

Grâce à la subvention de la mairie, la bibliothèque renouvelle son stock permanent 2 fois par an avec des achats en librairie (Cluny et Mâcon). Ce fond s'étoffe régulièrement de dons de personnes Tramblyennes ou non. Un grand merci à eux !



Un fond, mis à disposition par la BDSL a lieu tous les ans. Si vous êtes intéressés par un livre en particulier, nous pouvons nous charger de le réserver à la BDSL. Il sera acheminé à Trambly et vous en serez informés.

Tout le monde peut trouver son bonheur en fonction de ses centres d'intérêt et de son âge .

Cependant la bibliothèque de Trambly a d'autres cordes à son arc. En effet, elle accueille tous les vendredis matin la classe de CM du village. Les élèves peuvent faire des recherches pour leurs exposés et emprunter jusqu'à trois livres. Ils partagent ensuite une lecture avec leurs camarades ou une bénévole présente un livre, lit une histoire : pour transmettre le goût de la lecture.

Une boîte à livres est à disposition de tous sur la place du Monument aux Morts.

Une nouvelle activité a rejoint la lecture depuis peu : le jeu et l'emprunt de jeux de société possible à la bibliothèque, grâce à Villages Solidaires qui a fourni à plusieurs communes des malles de jeu. Il est possible d'emprunter 3 jeux par famille pour une durée de 3 semaines.

Enfin, la bibliothèque, ce sont aussi des événements tout au long de l'année comme :

La journée du « Land Art », les élèves de Trambly cueillent, ramassent des feuilles, fleurs, branches, et autres, pour créer des œuvres éphémères devant la bibliothèque.

Le troc de plantes, 2 fois par an, en novembre et mai, toujours très apprécié des jardiniers et autres. D'ailleurs, une « grainothèque » va voir le jour au printemps prochain, permettant à tout un chacun, de venir chercher, d'échanger des graines de fleurs et de légumes.

Le week-end des talents locaux, début juin, où les artistes « du coin » exposent leurs œuvres et transmettent leur passion à tous les visiteurs en les incitant à essayer et à créer (pliage de livres, dentelle, poterie, scrapbooking,...)

L'aide à l'apprentissage du français à un groupe de jeunes Afghans.

Des séances d'initiation à l'informatique, organisées par Villages Solidaires, se tiennent à la bibliothèque.

N'hésitez pas à pousser la porte, mille et une surprises vous attendent !



Les chasseurs

Un chacheur chachant chacher chans chon chien.....

La mi-saison de chasse de l'année, (janvier, février) a concrétisé de belles réalisations malgré les discussions discordantes sur l'obtention de « boutons » supplémentaires que la Fédé ne voulait attribuer qu'avec parcimonie.



Alors que les médias laissaient entendre des autorisations sans contrainte dictées par la Préfecture, les instances de la chasse ne l'entendaient pas de cette oreille et faisaient preuve de réticence. Après plusieurs réunions desdites instances, la situation s'est débloquée et les attributions renouvelées. C'est tant mieux puisque la nouvelle saison a débuté sans contraintes territoriales (Unités de gestion rassemblées) et les journées de chasse au grand gibier rassemblent bon nombre de nemrods avec, souvent des membres d'associations voisines.

Après ces actions et réalisations, il faut nettoyer, dépecer, découper le gibier prélevé. La « cabane » trop exigüe, les techniciens se plaignaient de ne pouvoir travailler à l'aise. Avec l'autorisation du propriétaire, des travaux réalisés par une belle équipe ont très nettement amélioré l'utilisation du local à la satisfaction générale.



Nous adressons ici nos plus vifs remerciements à Monsieur le propriétaire pour avoir permis ces modifications ainsi qu'à tous les actifs qui ont travaillé dur plusieurs week-ends pour cet excellent résultat.

Des remerciements doivent également être adressés aux consommateurs de notre boudin à l'ancienne qui font de notre journée un succès et dont l'apport de recette nous a permis l'investissement.

C'est donc avec plaisir que nous lançons d'ores et déjà, les invitations pour notre prochaine « matinée boudin » qui se tiendra le dimanche 8 mars sur le parking de la gare.



Les Roses de Noël

2019 se termine bientôt et on commence à tirer les premiers bilans d'une année forte pour le Club.

Commençons par des notes tristes.

L'un des adhérents, Marcel VERNOUX nous a quitté le 30 mai, victime d'une grave maladie. C'était un garçon sympathique, timide et poli qui aimait la convivialité de nos rencontres mensuelles. Nous en garderons un bon souvenir.

Et puis, d'anciens membres ont vu leur santé se détériorer, Jean P. Maurice T. Et encore, en cette fin d'année, notre ami Robert vient de passer un séjour dans les hôpitaux. La vieillesse est inéluctable mais, si en plus, s'ajoute la maladie..... Bouhou !! mais c'est notre lot à tous.

Passons et venons-en aux bons, voire très bons moments partagés au sein du Club.

D'abord, le 9 janvier, après l'A.G. nous avons commencé l'année par une excellente choucroute (J.D.S. Boucherie-charcuterie à Matour), galettes des rois offertes par Françoise. Merci, Madame. Il est à noter que lors de cette A.G. le bureau a été modifié par l'arrivée, bienvenue, du nouveau secrétaire Georges.

Le 24 mars, nous avons participé à la journée Retrouvailles des Voyages Michel à Ainterexpo. Beau spectacle façon « cabaret » avec un orchestre remarquable. 2000 participants,,,,,,repas un peu froid....

Il avait été décidé en A.G. de fêter les quarante ans de la création du Club. Le mercredi 10 avril, installés au « Mille-club », nous avons dégusté un succulent repas servi par le traiteur « 1000 et une saveurs » Quel bon moment gustatif.

Le 3 mai, nous avons assisté au « one-man-show » de Laurent Gerra au SPOT de Macon. Rires assurés avec mention spéciale pour les imitations.

Le 2 juillet, c'était voyage avec les Trivigeots , destination Yvoire sur les rives du Léman. Magnifique village fleuri où il fait bon flâner ; balade sur le lac ; repas chez un maître-restaurateur . Belle journée ensoleillée.

Et au milieu de tout cela, des après-midi à demeure au 1000 club pendant lesquels sont partagés moult bouteilles, gâteaux et friandises offerts par les adhérents lors d'anniversaires. Evidemment et cela va sans dire, (mais encore mieux en le disant) un grand MERCI à tous.



A propos d'anniversaire, 2019 fut pour le président une année à marquer d'une pierre blanche car il eut le plaisir d'offrir un beau bouquet à une nouvelle Nonagénaire du club toujours présente et active, Madame Jeanne JANIN Nous lui souhaitons de participer encore longtemps à nos sessions mensuelles.

Les concours (coinche et belote) des 30 mars et 1er décembre ont connu une belle affluence et le concours interne est toujours très disputé.

Les cheveux gris sont montrés du doigt par des personnes mal intentionnées....alors que leur budget active le commerce..... Si j'étais à la place de, je les féliciterais plutôt que de les accabler.

Comité des Fêtes

L'année 2019 a été marquée par plusieurs temps forts habituels :

- L'apéritif concert le dimanche 7 juillet à l'Aire de Loisirs du Moulin de la Vallée
- La fête du village le jeudi 15 août, avec son concours de pétanque, son feu d'artifice, son repas champêtre et bien sûr le bal populaire animé par le DJ TAIAUT

Les bons résultats du loto et de la location de matériel nous permettent de maintenir les manifestations et de réaliser des investissements :

- Un appareil à hot dog
- Une friteuse
- Un tableau magnétique pour les lotos



Michel et Christine



Les dates suivantes sont à retenir :

Assemblée Générale : le vendredi 14 février à 20h30

Loto : le 10 mai

Apéritif concert : 5 ou 12 juillet (à confirmer)

Fête du samedi 15 Août



Président : Michel Chatelet

Trésorière : Christine Vivier

Vice- trésorière : Véronique Bellini

Secrétaire : Christophe Batista

Un grand merci à
tous les bénévoles.

Nous avons besoin
de vous pour le
maintien du comité.

Comité des Fêtes

Remorque frigorifique : location réservée aux résidents de Trambly

Réservée à la chasse du 15 août au 15 octobre

Associations : 50,00 €

Particuliers : 80,00 €

Repas de quartiers:
1 € la table
0,50 € le banc

Autres locations	Associations extérieures et particuliers	Associations Tramblyronnes
Tables	2 €/ table	Cotisation annuelle de 30€ qui comprend gratuitement : 12 tables et 24 bancs. Les suivants : 1€ la table et 0.50€ le banc et ce pour toute manifestation se déroulant sur la commune de Trambly. Sinon, le tarif association ne pourra pas être appliqué.
Bancs	1 €/ banc	
Boulier et cartes loto	30 €	
Cafetière 100 tasses	16 €	
Podium et bâche	75 €	50 €
Chapiteau (4m X 8m)	80 €	50 €
Les 2 chapiteaux (4x8)	150 €	100 €
Les 3 chapiteaux (4x8)	220 €	150 €
Chapiteau (4m X 4m)	50 €	40 €
Les 2 chapiteaux (4x4)	100 €	80 €
Buvette		
1 élément	45 €	
2 éléments	85 €	50 €
3 éléments	120 €	

Tous renseignements et réservations auprès de :
Michel Chatelet au 06 43 75 58 29
Ou Patrick au 06 71 30 15 83

A PAYER AU DEPART DU MATERIEL

Le comité des Fêtes reste entièrement à votre service pour d'éventuels besoins en matériel

Amitiés Trambly-Vritz

Année calme pour l'association : aucun échange avec Vritz , mais nous irons en Loire Atlantique pour l'Ascension 2020.

3 manifestations dans l'année ont été organisées pour regonfler un peu les finances :

1*- Le concours de tarot du samedi 19 janvier 2019 fut une réussite : 116 joueurs venus de tout le département, de la Loire et du Rhône.

1er : Guy Ballendras de Belmont de la Loire .

2ème : Bernard Marot de Dompierre les Ormes .

3ème : D.Bouvet. du Creusot .

4ème : Maryvonne Duchêne de St Bonnet de Joux .



Excellente ambiance. Journée qui s'est achevée pour ceux qui le désiraient par la dégustation de l'AXOA : plat basque à base de veau.

2*- L'association prenait en charge le samedi 27 avril 19 l'organisation d'un challenge (nouveau cette année) entre de nombreux clubs du département et de la Loire .

Là aussi une réussite : 92 joueurs se sont affrontés par équipes de 4 dans une ambiance très amicale, regrettant que la soirée ne se termine pas par un repas.

Classement par équipes : Le Rousset équipe 1 : 2585 pts

Baudemont : 2412 pts

Le Rousset. équipe 2 : 2352 pts

Le challenge réalisé par Bernard Marot de Dompierre les Ormes et peint par Josiane Billonnet de Trambly sera remis en jeu l'an prochain, le 4 avril 2020, à Verosvres.



3*- Un loto a été organisé le dimanche 3 novembre au Mille Club : un petit nombre de joueurs que nous remercions pour leur présence ...!

La présidente , Josiane BILLONNET, remercie tous les membres de l'association qui l'ont aidée tout au long de l'année pour que ces manifestations soient une réussite et qui l'ont soutenue et la soutiennent moralement ces derniers temps un peu difficiles pour elle et surtout pour son mari.



Legs au profit de la commune

Marcel Delhomme, décédé le 25 août dernier à «La Toule», a rédigé des dispositions testamentaires déposées chez Maître Verguin-Chapuis, Notaire à Cluny.

Il ressort de celles-ci que M. Delhomme a désigné la Commune de Trambly comme légataire universel de sa succession.

Par délibération du 27 septembre, le Conseil Municipal a accepté bien volontiers ce legs.

Les biens légués meubles et immeubles sont composés d'une maison d'habitation à "La Toule", d'une superficie de 80 m² environ sur des parcelles de terrain de 1 508 m². Cette maison composée de 4 pièces (avec chauffage central fuel) dispose de caves, garage, atelier et remise.

M. Delhomme entretenait parfaitement ce bien.

La Commune de Trambly est légataire aussi de ses différents comptes bancaires et de sa voiture "Twingo " toute neuve.

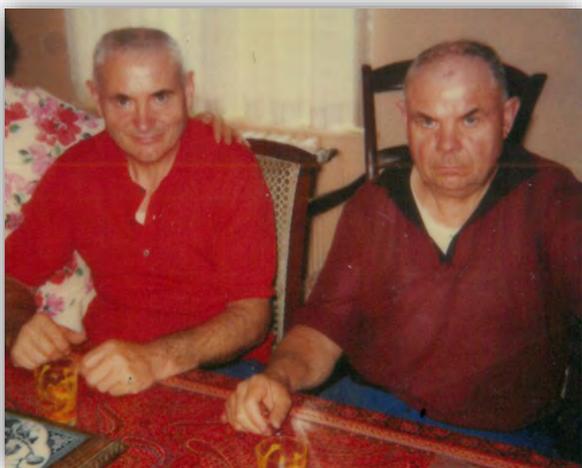
A titre posthume, le Maire et la Municipalité ne peuvent que remercier Marcel DELHOMME pour cette intention "plus" que généreuse envers notre Commune.

En plus, les Collectivités sont exonérées de droit de succession pour ce type de donation.

L'acte notarié de transfert de cette propriété envers la Commune a été signé le 20 décembre dernier.

Lors de sa séance du 29 novembre, le Conseil Municipal a décidé de louer cette maison en l'état et meublée dès le printemps prochain. Le loyer mensuel a été fixé à 480,00 € (hors charges).

Auparavant, une mise en conformité de l'électricité et divers autres petits aménagements seront réalisés.





Souvenirs de la 9



1989

1er rang, de gauche à droite

Daniel Noly - Suzanne Delhomme - Jean-Paul Aubague (Maire) - Brigitte Chanut - Jeanne Janin - Fernand Aupoix - Clarisse Aupoix

2ème rang, de gauche à droite

François Gobet - Paul Bouillet - Roland Klethi - Denise Vouillon - Bernard Vouillon - Colette Aupoix - Eric Jaffre

3ème rang, de gauche à droite

Pierre-Yves Lafay - Emmanuel Gachot - Thierry Cognard - Philippe Payen (pas conscrit) - Christian Marin - Serge Tarlet

4ème rang, de gauche à droite

Isabelle Denojean - Nadine Jaffre - Martial Payen - Sylvie Bourbon - Françoise Aupoix - Christophe Augoyat - Isabelle Marin

Conscrits 2019 ... le 06 avril



30 ans après ... 2019

1er rang, de gauche à droite

Fanny Moiroux - Tanguy Hyvernât - Rose Viera - Suzanne Delhomme - Jeanne Janin

Le bébé : Lana, Nkauj-See YANG née le 4 février 2019

2^{ème} rang, de gauche à droite

Bernard Vouillon - Denise Vouillon - Jean-Paul Aubague (Maire) - Emile Bourillot - Nicole Revel - Jean-Pierre Jaillot

3^{ème} rang, de gauche à droite

Serge Maret - Pascale Godard - Christian Marin - Serge Tarlet - Colette Chaintreuil - Emmanuel Gachot - Evelyne Mulot

4^{ème} rang, de gauche à droite

Nathan Compan - David Chanut - Quentin Carré - Christian Chevalier - Florence Genette - Thierry Cognard

Dates des manifestations :



Boudin : dimanche 12 janvier

Brioche : dimanche 8 mars

Banquet : samedi 4 avril

Homages

Jean BOURBON : 25 juillet 2019

Jean Bourbon, premier adjoint au maire de Trambly de 1989 à mars 2008, est décédé le 25 juillet dernier à l'âge de 85 ans.

Trambly perd un fervent défenseur de notre village. Parallèlement à un parcours professionnel bien rempli, il était un homme dévoué, attentif, au service de la commune. Pendant 19 ans, de mars 1989 à mars 2008, Jean Bourbon a été premier adjoint.

Homme de caractère, de dialogue, de conviction, il a exercé cette fonction avec dynamisme, acharnement, passion, au service de Trambly et de ses habitants. Au conseil municipal, il était l'être incontournable, avec une connaissance remarquable de la commune. Dans le domaine de la voirie, il était sur tous les fronts : les fossés, les chaussées à restaurer, les goudronnages, les haies à faire élaguer, et bien d'autres travaux réalisés au quotidien [...].

Jean Bourbon était un personnage infiniment juste et humain. Il souhaitait l'entraide, la solidarité. Au travers des associations de Trambly et d'ailleurs, il a su dynamiser, lancer des idées, œuvrer de longues années au sein des associations (parents d'élèves, club de basket, société de secours mutuel, musée de la pierre, comité des associations tramblyronnes devenu le comité des fêtes, les Amis des fleurs, le comité de restauration de l'église, le comité paroissial, Amitiés Trambly-Vritz, l'ADMR de Matour). [...] Jean Bourbon a été un battant toute sa vie. Avec Paulette, son épouse, ils ont eu une vie bien remplie avec une belle et grande famille. Malheureusement, la redoutable maladie l'a rongé, et pendant plusieurs semaines le combat n'a pas suffi, laissant sa famille dans une grande détresse.

« Au revoir Jean, merci pour cette belle leçon de vie. Tu laisseras une empreinte indélébile dans nos cœurs. »



Françoise DURY : 11 juillet 2019

Françoise est née en Champagne en 1931. Les hasards de la vie ont conduit sa destinée vers la région lyonnaise, et un beau matin elle a rencontré Jean. Ils se sont mariés en 1957 à Neyron.

Françoise est issue d'une famille de 7 enfants, et très tôt elle a été à la fois la grande sœur, mais aussi la maman des plus jeunes de la fratrie lorsque sa maman est décédée prématurément.

La vie a défilé avec ses joies, ses peines, ses inquiétudes. Françoise et Jean ont élevé leurs enfants dans une grande affection avec de l'amour chaque jour. Ils ont été à l'écoute de leurs angoisses d'enfants, consolé leurs chagrins, et fait d'eux les adultes qu'ils sont aujourd'hui.

La naissance des petits-enfants, puis des arrière-petits-enfants, ont été une immense fierté. Jean est parti bien trop tôt, et Françoise a affronté avec beaucoup de courage et de dignité cette si cruelle solitude.

Françoise a longtemps participé aux activités associatives, et son côté artistique était très apprécié par ses amies du Club des Doigts d'Or. Son état de santé l'a obligé à quitter la maison, et elle a souhaité se rapprocher de ses sœurs et de son frère en s'installant à Meximieux. L'implacable maladie a progressivement privé la famille de ses nombreuses histoires qu'elle racontait avec humour. Elle a rejoint Jean après 25 ans de séparation.



Aux familles, nous renouvelons toutes nos sincères condoléances.

Homages

Marcel DELHOMME : 25 août 2019

Né en février 1936 à Saint Pierre le Vieux, sa famille s'installe à Trambly dans le Cerge en 1945.

Marcel travaillera 4 ans dans une ferme à Curtil. Plus tard, les 3 garçons Marcel, René et Edouard travailleront chez Perrelon à la broserie.

En 1963, les parents, Marcel et Edouard s'installent à la Toule.

A la fermeture de l'usine ... licenciement ... puis, retraite pour les frères.

Marcel était très discret, réservé, mais aimable et d'un grande gentillesse.

Il engageait volontiers conversation quand il se sentait en confiance.

Il a été profondément marqué par la disparition de ses deux frères : René, il y a 5 ans, puis Edouard, il y a 4 ans. Avec ce dernier, tous deux étaient "inséparables".

La disparition en juillet dernier de Jean Bourbon avec qui il était très lié l'avait également beaucoup affecté. Il est décédé le 25 août à « La Toule ».



Jeanne LUCA : 18 octobre 2019

Jeanne est née le 18 septembre 1926.

Confiée à l'assistance publique, elle arrive quelques jours après sa naissance chez la famille Domas de Présentin.

Elle y grandit entourée d'autres enfants de l'assistance comme elle. Quelques années plus tard, elle rencontre Antoine et ils se marient en 1951. Malheureusement, elle se retrouve veuve 5 ans plus tard.

De cette union, naissent Élisabeth et Louis qu'elle élève avec le soutien de la grand-mère Domas. Et quand viendra le tour de s'occuper de la grand-mère Domas, Jeanne sera présente jusqu'au bout.

Le temps lui a donné 4 petits-enfants et des arrières petits-enfants. Elle demandait régulièrement « qu'est ce qu'ils font les ch'tis ? »

Jeanne connaît une vie de labeur. Le labeur de la petite ferme de Présentin. Le labeur d'ouvrière aux Établissements Charvet et Branchy, puis Palmid'Or.

Qui n'a pas croisé Jeannette sur son vélo. Elle a parcouru des kilomètres par tous les temps et en toutes saisons. Elle a traversé toutes les épreuves de la vie sans jamais se plaindre. Elle avait un caractère bien trempé. Elle restera dans la maison familiale à Présentin jusqu'à l'âge de la retraite puis partira à Matour aux HLM jusqu'en avril dernier où elle intègre l'hôpital Corsin à Tramayas. Elle est décédée le 18 octobre, fatiguée, usée.



Marcel VERNOUX : 27 mai 2019

Marcel est né en 1948 à Mâcon. Il a passé la plus grande partie de sa vie aux établissements Lefèvre à Mâcon en tant que soudeur. Il prend sa retraite à 59 ans, pour venir habiter à Trambly. Il a un fils qui vit au Canada. Il avait la passion de la moto et du jardinage. Il aimait la nature et le chant. Il a affronté avec beaucoup de courage sa maladie. Il est est décédé le 27 mai.

Rétrospective 2014-2019

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET REALISATIONS DE 2014 A 2019. ;

2014 :

- ◆ Travaux voirie
- ◆ Acquisition matériel/mobilier.

T.T.C.

11 800 €
1 700 €

2015 :

- ◆ Travaux divers bâtiments.
- ◆ Acquisition divers matériels et équipements.
- ◆ Travaux voirie communale.
- ◆ Acquisition tondeuse.
- ◆ Réhabilitation maison Bouquet
- ◆ Travaux complémentaires voirie
- ◆ Nouveaux parkings du Mille-Club et de la Mairie
- ◆ Création du sentier « mon raccourci »

4 500 €
6 300 €
10 800 €
4 100 €
118 300 €
6 000 €
5 100 €



2016 :

- ◆ Réhabilitation maison Bouquet (suite)
et lavoir de La Vallée
- ◆ Acquisition divers matériels
- ◆ Construction nouveau monument aux morts
- ◆ Travaux terrassement /voirie
- ◆ Achat licence IV débit boissons
- ◆ Acquisition chaudière bois granulés.
pour bâtiment Ecole/Cantine/Appart. locatif/Bibliothèque.
- ◆ Création parking de la mairie

33 100 €
3 500 €
30 500 €
5 900 €
3 400 €
23 500 €



Rétrospective 2014-2019

2017 :

- ◆ Travaux réhabilitation garderie périscolaire 92 800 €
- ◆ Acquisition matériels divers 3 900 €
- ◆ Travaux voirie communale 3 200 €
- ◆ Travaux complémentaires voirie 12 000 €
- ◆ Acquisition colombarium/cimetière 9 400 €



2018 :

- ◆ Travaux bâtiments 6 500 €
- ◆ Travaux parvis Eglise et divers 31 500 €
- ◆ Acquisition matériels divers 6 900 €
- ◆ Travaux complémentaires voirie 14 700 €



2019 :

- ◆ Matériel zéro phyto 4 200 €
- ◆ Acquisition maison Tortorici 36 500 €
- ◆ Création M.A.M + réaménagement 2 apparts 376 500 €
- ◆ Acquisition mobilier 5 500 €
- ◆ Travaux complémentaires voirie 12 000 €

De 2014 à 2019, chaque année, la com.com. finance 21 000 € H.T. de travaux de voirie sur la Commune. Comme indiqué, des travaux complémentaires sont directement financés par le budget communal.



Zone d'Activités de Pari-Gagné

Les 30 ans

Histoire des 30 ans ...

Un « Pari-Gagné » pour la zone d'activités initiée par la Municipalité de Trambly voilà **30 ans** maintenant.

Une belle aventure réussie qui a débuté en 1989 par une délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril suite à une rencontre du Maire Jean-Paul Aubague et de Jacky Ferragu, alors patron de Branchy S.A. qui souhaitait créer un abattoir neuf à la place de ses bâtiments exigus situés au carrefour de «Pari-Gagné».

Grâce à l'acquisition rapide des terrains concernés (au départ 26 235 m²) et une détermination farouche des Élus Municipaux, les premiers travaux d'aménagement de la zone d'activité de «Pari-Gagné» démarraient en septembre de la même année.

Le **28 avril 1990** : c'était l'inauguration de l'abattoir construit par la Commune ainsi que du lagunage aéré des eaux usées, destiné à la **Société Palmid'Or Bourgogne**.

Impossible de nos jours, de réaliser une telle implantation en ce temps record.

Régulièrement, cet abattoir de canards, lapins et chevreaux s'est agrandi et modernisé avec le groupe L.D.C. et occupe actuellement une surface de 50 000 m² dont 10 000 m² de bâtiments.

En **1995**, la **Société Vouillon**, Fabrication de charpentes bois s'installait aussi sur cette zone après délocalisation de ses ateliers de la route des Charrières.

Ce bâtiment relais construit aussi par la Commune fut inauguré le 13 avril 1996. La S.A. Vouillon en devient propriétaire après 15 ans de location-vente le 31 décembre 2010.



En **1997**, c'était une nouvelle construction destinée à la **Société B.B. Plumes** avec une station d'épuration : inauguration de cet ensemble, édifié en usine relais également par la Commune le 13 juin 1998.

Le 4ème bâtiment relais construit sur le site, destiné à la **Société Cooplait** a été inauguré le **15 septembre 2000** ; bâtiment vendu à Société Sodiaal Union au terme du crédit bail de 12 ans en 2012.



Zone d'Activités de Pari-Gagné

Les 30 ans



En 2007, la Communauté de Communes rachète le bâtiment «B.B. Plumes», suite au dépôt de bilan de la Société.

C'est la **Société Abotech Chaudronnerie** qui s'installe dans les locaux et les rachète après dix ans en location.

En 2012, la **Société Zieger**, Terrassements-Travaux publics, construit un bâtiment, des bureaux et un logement sur ce site. Elle aménage un terrain pour le stockage de matériaux.



En 2014, la **Société MJ Méca'vert**, Motoculture - Réparations—vente tondeuses-tronçonneuses, etc... vient occuper les locaux de l'ancienne station d'épuration désaffectée depuis l'arrêt d'activité de B.B. Plumes ; Fin 2018, cette Société rachète à la Com.Com. les bâtiments et le terrain attenant.

En **30 ans**, les Sociétés implantées sur cette zone de « Pari-Gagné » n'ont pas cessé de s'agrandir, de se moderniser et d'embaucher.

Actuellement, ce sont près de **400** emplois présents sur ce site faisant de cette zone, le plus important pôle économique du territoire de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier Entre Charollais et Mâconnais.

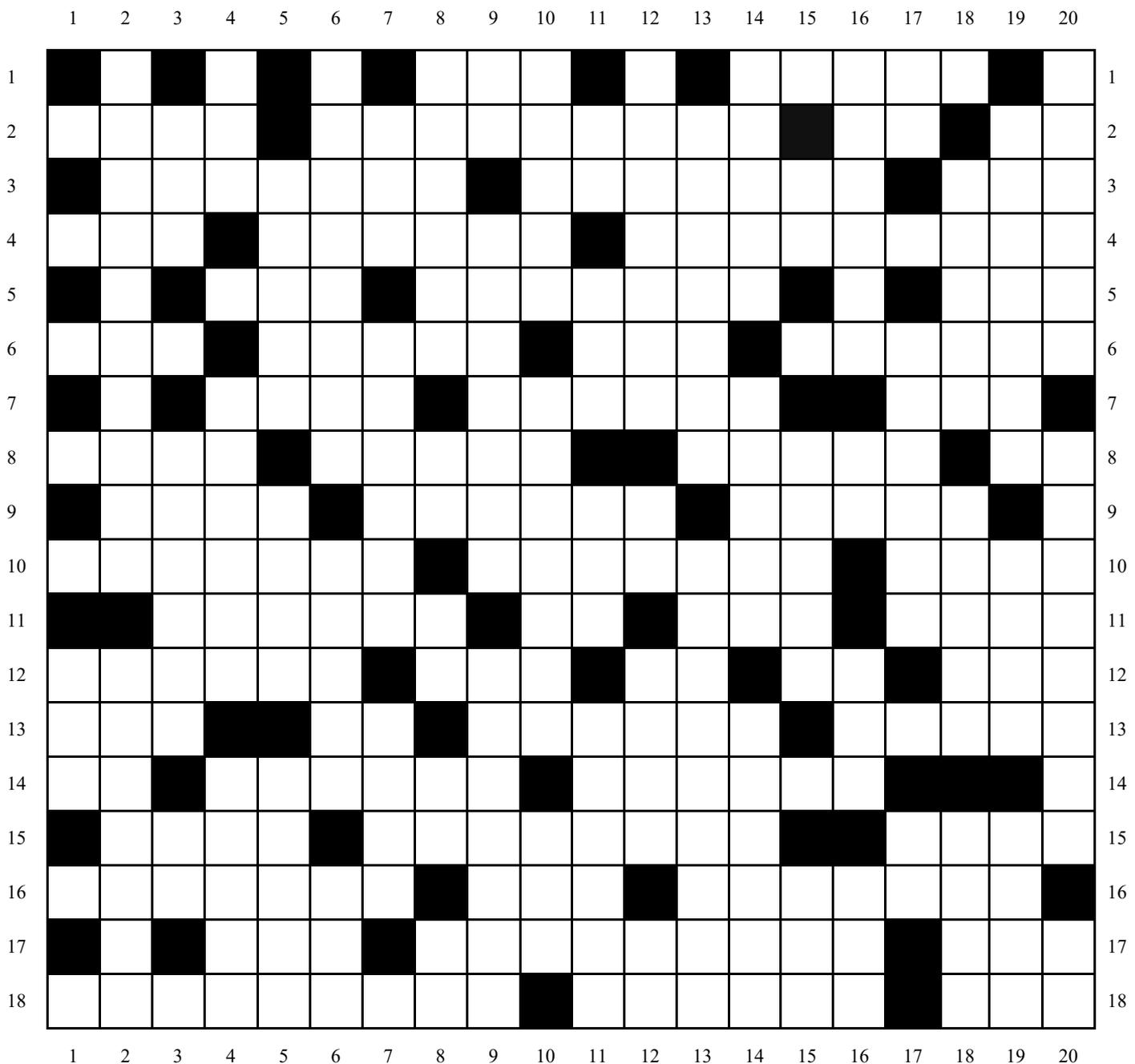
Bravo aux acteurs dynamiques et entrepreneurs de cette zone ainsi que leurs salariés qui font de **TRAMBLY**, un village connu et reconnu.



A noter qu'à ce jour, la Commune ne dispose plus de terrains disponibles sur cette zone ; mais environ 22 000 m² (actuellement propriétés privées) sont répertoriés dans ce secteur en zone Ui (dédiée aux activités économiques) sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.i.). Maintenant, la compétence « économie » est dévolue à la Communauté de Communes.

Mots croisés

où il est parfois question de quelques fleurs ...



Après avoir fait les mots croisés, vous apprendrez le langage des quelques fleurs qui s'y trouvent, au lieu et place indiqués ci-dessous

H2 (1) : rouge —□ Amour / Passion - jaune —□ Amour / Faiblesse - blanche—□ Amour / Innocence
 rose —□ Amour / Tendresse - bleue —□ Amour / Patience

H2 (6) : Paix / Sérénité

H3 (18) : " Je suis gentil avec vous."

H8 (13) : Considération / Bonne santé

H13 (9) : " Vous êtes cruelle avec moi."

H13 (16) : Premiers émois d'amour / Mélancolie

H14 (4) : " Vos qualités surpassent vos charmes."

H15 (2) : " Ecoutez donc votre âme ! "

V2 (1) : Ardeur fragile, éphémère / Consolation

V2 (12) : Silence / Tendresse / Loyauté

V6 (1) : " Vous êtes trop injuste avec moi ! "

V12 (1) : Personne ne sait combien nous nous aimons.

V14 (1) : " M'avez-vous dit toute la vérité ? "

Flash infos

C'EST UTILE A TOUS



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des Communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Votre participation est essentielle. Elle est rendue

obligatoire par la Loi, mais avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Il est très important pour notre village qu'un maximum de Tramblyronnes et Tramblyrons soit recensé **en résidence principale** dans notre Commune pour que la barre des **400 habitants** soit largement dépassée.

C'est **Yves JANIN**, bien connu des Tramblyrons qui a été nommé par le Maire, **AGENT RECENSEUR** (comme en 2015). Cette enquête se déroulera du **16 janvier au 15 février 2020** et notre Agent passera auprès de tous les foyers avec les formulaires de recensement correspondants. Possibilité de répondre par internet : www.le-recensement-et-moi.fr
Réservez lui le meilleur accueil.



Avis aux jeunes de 16 ans...

L'obligation légale de recensement est à effectuer en mairie, dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire. Sans cette démarche, il vous sera impossible de vous inscrire à tout examen, scolaire ou autre (permis de conduire, etc...)

DIVAGATION DES CHIENS

Il est constaté une recrudescence de divagation de chiens sur la commune. Merci de bien vouloir tenir vos animaux à l'intérieur de votre propriété.

CROTTES DE CHIENS

Crottes de chiens et d'autres animaux sont de plus en plus présentes dans le Bourg et autres lieux publics. En tant que propriétaires responsables, veillez à ramasser ces détritiques pour le respect de l'environnement et le confort des passants.

Dispositif pour les demandes de carte nationale d'identité et passeport

Maintenant, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, sont à déposer dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après : CLUNY—CHARNAY LES MACON—CHAROLLES—CRECHES-SUR-SAONE—MACON - LA CLAYETTE. Attention, prendre rendez-vous avec la mairie de votre choix.

Recherche personne pour s'occuper des locations du Mille-Club: Suite au départ annoncé pour le 31 mars prochain de Marie-Thérèse Martinot, la municipalité recherche une personne disponible ponctuellement pour assurer les réservations, l'accueil et l'état des lieux de la salle du Mille-Club. Conditions et renseignements communiqués à la mairie pour candidature.

REDACTION ET REALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL

Merci à toute l'équipe qui a travaillé à la réalisation de ce bulletin : Christine, Françoise, Monique, Jean-Paul et Chantal, à toutes celles et ceux qui ont rédigé ou participé à la rédaction des articles, à Colette et André pour la correction.

Calendrier des manifestations 2020

Janvier

Dimanche 05 : Vœux de la Municipalité.
Dimanche 12 :
Boudin des conscrits
Loto du R.P.I. des Grosne
Samedi 11 :
AG « Les Amis des Fleurs »
Samedi 18 :
Concours de tarot « Amitiés Trambly-Vritz »

Février

Dimanche 09 :
Loto « Les Amis des Fleurs »
Vendredi 14 :
AG « Comité des Fêtes »

Mars

Dimanche 01 :
Banquet des Aînés offert par le C.I.A.S.
Dimanche 08 :
Randonnée pédestre du Foyer Rural
Vente de brioches par les conscrits
Dimanche 15 :
Boudin des Chasseurs
Samedi 28 :
Concours de belote coinchée Club des Aînés

Avril

Samedi 04
Banquet des conscrits de la «0»

Mai

Dimanche 10 :
Marché aux fleurs par « Les Amis des Fleurs »
Loto du Comité des Fêtes

Jeudi 21 au dimanche 24 :
Sortie à Vritz (44)

Juin

Juillet

Dimanche 05 ou 12 :
Concert à l'Aire de Loisirs du « Moulin de la Vallée »
Courant juillet à 20 h :
Balade nocturne organisée par l'Office du Tourisme
Vendredi 24 :
Cinéma en plein air du Foyer Rural

Août

Samedi 15 :
Fête du village organisée par le Comité des Fêtes

Septembre

Dimanche 13 :
Loto gourmand du CIAS

Octobre

Novembre

Dimanche 8 :
Loto de l'Association « Amitiés Trambly-Vritz »
Samedi 16 :
Après midi jeux du Foyer Rural en partenariat avec le S.E.J.

Décembre

Jeudi 03 :
Concours de Belote à la vache du Club des Aînés « Les Roses de Noël »
Dimanche 06 :
Loto de Noël organisé par « Cloche Pierres »

Reconnaissez vous
vos élus
actuels ?

la réponse vous
sera donnée
lors du repas
du CIAS

